

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
(On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.)

Vol. IX.

No. 20.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, la ligne, 10 centins.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 16 MAI 1878

NOTRE PRIME

Nous avons le plaisir d'annoncer que nous donnerons en PRIME, cette année, un magnifique

PORTRAIT DE

SON EXCELLENCE Mgr. CONROY,

Délégué Apostolique en Canada.

Ce superbe Portrait, que tous les catholiques de la Puissance désirent sans doute se procurer, sera distribué aux conditions suivantes :

10. A tous nos abonnés actuels dont l'abonnement est payé jusqu'au 1er juillet 1878 ;

20. A ceux qui, d'ici au 1er juillet 1878, paieront tous les arrérages, s'il y en a, et l'abonnement pour l'année courante ;

30. A tous les nouveaux abonnés qui paieront au moins six mois d'avance en s'abonnant.

Par cet arrangement, tous les abonnés de *L'Opinion Publique* auront l'avantage, s'ils le veulent, de se procurer une superbe

LITHOGRAPHIE AU CRAYON

de SON EXCELLENCE MGR. CONROY, premier Délégué Apostolique nommé par Rome pour l'Amérique Britannique du Nord. Ce portrait, lithographié sur papier à dessin de luxe, de 15½ par 21 pouces, et enrichi de la signature autographe de Son Excellence, vaut au moins UN DOLLAR, et nos agents ont reçu instruction de le donner à tous ceux qui se conformeront aux conditions ci-dessus.

SOMMAIRE

Echos parlementaires, par L. O. David.—Léon XIII.—Immigration canadienne.—Un drame maritime.—La confession de Rossini, par l'abbé Gallet.—Un scandale à Dublin.—Faits divers.—Poésie : Evangeline, traduction d'Anthony Ralph.—Le crime des femmes, par Raoul de Navery (suite).—Revue de la semaine, par A. B. Longpré.—Un mariage en haut lieu.—Echos de Paris.—Les échecs.—Le jeu de dames.—Prix du marché de détail de Montréal.

GRAVURES : Sur la rivière Rimouski ; Le moulin de Grant, sur le lac Métapédia ; Sur la rivière Ristigouche ; Dans l'attente d'une attaque de cavalerie ; Un dépôt de chapelet à Rome.

ÉCHOS PARLEMENTAIRES

OTTAWA, 10 mai 1878.

Lorsque la présente correspondance paraîtra, le parlement fédéral sera prorogé, les députés se seront envolés vers leurs pénates, la Chambre sera déserte, la capitale aura repris sa coiffe de veuve. Ottawa, en dehors de la session, est bien réellement une veuve ; une jolie veuve, si on veut, mais qui n'en est pas moins abandonnée, isolée.

Jamais il n'y a eu autant de discours ennuyeux que durant cette session, des discours chargés de pavots, tristes comme la pluie, sombres comme des tunnels. Vraiment, il est à souhaiter qu'il y ait dans la nouvelle Chambre assez d'hommes capables pour empêcher certains députés de seconde classe d'accaparer la discussion. Si on laisse la Chambre devenir un purgatoire, une chambre mortuaire, on en éloignera beaucoup de gens de mérite qui

ne voudront pas se faire élire seulement pour faire pénitence. L'esprit de mortification n'est pas assez répandu parmi les hommes politiques pour qu'on s'expose à un pareil danger.

Je viens de parler de la nouvelle Chambre, c'est que, de fait, le parlement de 1873 a fait son temps, la Chambre sera bientôt dissoute et des élections générales auront lieu, où l'on verra, comme de coutume, beaucoup d'appelés et peu d'élus. A la veille des élections, il y a des députés qui siègent jusqu'à la dernière seconde, et même après, tant ils veulent ne rien perdre de la vie parlementaire pendant qu'ils en jouissent ; ils ont, sans doute, des pressentiments. Et comment n'en auraient-ils pas ? Il est constaté qu'à chaque élection, il y a un tiers de la députation qui est complètement renouvelé. Le peuple est si changeant !

* *

Je regarde en ce moment la Chambre de la galerie des journalistes. Les députés, vus d'en haut, sont laids ; cet assemblage de têtes dénudées ou généralement mal peignées, est loin d'être poétique, et doit produire un mauvais effet sur les femmes. Les hommes ne devraient jamais consentir à être vus sous un si mauvais jour, par leur côté faible. Si encore on portait des perruques et des jabots comme autrefois ! Mais, au lieu de s'embellir, maintenant, on dirait que l'homme ne cherche qu'à s'enlaidir.

La chevelure la plus touffue de la Chambre est celle de M. Bunster, de la Colombie ; on peut en dire autant de sa barbe, et les ravages qu'y a faits M. Cheval n'y paraissent plus ; on voit qu'il vient du pays des fourrures, de la patrie des buffles et des ours. La tête la plus dénudée est celle de M. Dymond, qui brille comme un miroir ; M. de Saint-Georges s'en sert tous les matins pour faire sa toilette.

* *

LES DERNIERS JOURS DE LA CHAMBRE

On devrait dire les dernières nuits ; car, à la fin de la session, on cesse de travailler quand le jour commence ; c'est le seul moyen d'en finir ; vers trois heures du matin, les députés ennuyeux, endormis par leurs discours, ronflent, et alors les gens sérieux travaillent.

Cependant, on en voit encore, à cette heure indue, qui ont l'audace de se lever pour répéter, à propos de rien, ce qu'ils ont dit déjà vingt fois depuis le commencement de la session. Je comprends, dans ce temps-là, le danger de porter des armes.

Passons, par cette transition, au bill de M. Blake.

* *

M. Blake, en véritable homme d'État, a vu les dangers qui menacent la paix publique dans ce pays, à Montréal surtout, et a songé à les prévenir autant que possible en proposant un bill contre le port d'armes.

Voici les deux principales dispositions de ce bill :

Il sera loisible à toute personne quelconque de saisir et appréhender tout individu qui sera trouvé porteur de quelque arme dans le district proclamé, contrairement au présent acte, et de remettre cet individu le plus tôt possible à la garde de quelque constable ou officier de paix,

afin qu'il soit immédiatement conduit devant quelque autorité judiciaire compétente pour être traité suivant la loi.

Il sera loisible à tout juge de paix, constable ou autre officier de paix, de fouiller tout individu qu'il soupçonnera être porteur d'une arme dans le district proclamé, contrairement au présent acte, et de saisir et enlever à cet individu toute arme ainsi portée, et de la garder et déterminer pour l'usage de Sa Majesté. Et quiconque portera ou aura quelque arme contrairement à la présente disposition, sera coupable de délit, et sera passible, sur conviction du fait, d'emprisonnement dans toute prison ou tout lieu de détention, pendant un terme de pas plus de douze mois.

La loi sera mise en force par une proclamation du gouverneur en conseil, dans le district où on la croira nécessaire.

Sans doute, ce n'est pas un remède infailible ; on trouvera bien moyen d'éluder plus ou moins la loi ; mais c'est déjà beaucoup que de diminuer le mal. La Chambre de Québec sera peut-être obligée, elle aussi, de faire quelque chose pour empêcher que le 12 juillet prochain soit un jour néfaste et le commencement d'une ère d'émeutes, de haines et de vengeances comme celles qui ont ensanglanté l'Irlande pendant des siècles.

Les hommes sérieux, qui savent qu'un jour suffit souvent, une heure même, pour engendrer des luttes séculaires, sont justement effrayés de ce qui se passe en ce moment au milieu de nous.

Si on ne fait rien, tout le monde dira, après le 12 juillet, à la vue du sang et des cadavres dont les rues de Montréal seront couverts : " Comment se fait-il qu'on n'ait pas évité de pareils malheurs à tout prix ? " Et on sera moins sévère à l'égard d'un homme public à qui on a reproché comme un crime d'avoir fait, pour prévenir ces malheurs, une suggestion qui n'était évidemment inspirée que par de nobles motifs d'humanité, de patriotisme et de véritable religion.

Supposons qu'on prouverait à la nouvelle Chambre de Québec, dans un mois, que le 12 juillet il y aura des centaines de personnes tuées dans la ville de Montréal, des édifices publics brûlés ou saccagés, un millier de femmes et d'enfants privés de ceux qui les supportaient, et qu'on dirait aux protestants et aux catholiques : " Voulez-vous pendant deux ou trois ans faire le sacrifice de vos processions, dans l'intérêt de la concorde et du bonheur public ? " nous dirions qu'en vue des événements lamentables qui se préparent, non-seulement ce ne serait pas manquer de patriotisme et de religion que d'entretenir une pareille proposition, mais que ce serait un devoir de la discuter avant de la rejeter.

Croit-on que Dieu serait du côté de ceux qui diraient : " Honnis soient ceux qui prêchent l'esprit de paix et de concorde ! Que le sang coule, que pendant un siècle on s'égorge au coin de nos rues plutôt que nous renoncions, même un instant, à l'exercice d'un droit qui nous est si cher ? "

Bien entendu, nous ne sommes pas prêt à conseiller le sacrifice ; mais nous prétendons que, s'il n'y avait pas d'autre moyen d'empêcher l'effusion du sang, il faudrait le faire, et que ce n'est pas en faisant un crime de soulever cette question qu'on sert son pays et qu'on est agréable à Dieu.

* *

M. Blake a fait adopter un bill qui pourvoit à la liquidation des compagnies

d'assurances maritime et contre l'incendie, et leur applique les dispositions de l'acte de faillite.

* *

INDÉPENDANCE DU PARLEMENT

Le Sénat a rejeté la clause du bill de M. Laflamme qui rendait inéligibles les juges en retraite, et celle qui soumettait les sénateurs aux mêmes peines et déqualifications que les membres de la Chambre des Communes, dans le cas de violation de l'acte de l'indépendance. Ces honorables messieurs ne veulent pas que les Communes fassent des lois pour eux ; ils disent qu'ils sont capables de pourvoir à l'indépendance et à la moralité du Sénat. Le gouvernement, après avoir vainement essayé de convertir le Sénat, a jugé à propos, plutôt que de laisser tomber complètement son bill, d'accepter l'amendement du Sénat relativement aux juges et aux fonctionnaires en retraite.

Nos vénérables sénateurs ont paru prendre plaisir à affirmer leur indépendance, durant cette session, en rejetant quelques-unes des mesures du gouvernement et en mutilant les autres. C'est ainsi qu'ils ont fait au bill concernant l'embranchement de Pembina du chemin du Pacifique, un amendement pour obliger le gouvernement à soumettre les contrats de ce chemin au Sénat comme à la Chambre des Communes.

La Chambre a refusé d'acquiescer à cet amendement en donnant pour raison que, d'après l'usage et l'acte du Pacifique de 1874, les contrats de cette nature ne doivent être soumis qu'à la Chambre des Communes. M. Blake dit qu'il est étrange que les conservateurs, qui ne voulaient soumettre les contrats ni au Sénat ni à la Chambre, veulent maintenant les soumettre aux deux. Les Communes ayant, suivant l'usage, envoyé un message au Sénat pour lui faire connaître les raisons qui les obligeaient à rejeter son amendement, le Sénat a tenu bon, en sorte que, probablement, le contrat de l'embranchement de Pembina ne sera pas donné, au grand déplaisir et au détriment des parties intéressées.

* *

LES FÉNIENS

Le Sénat a siégé à huis-clos pour prendre en considération les nouvelles publiées dans les journaux au sujet d'une invasion de féniens. Le gouvernement a, naturellement, répondu qu'il ferait ce que les circonstances exigeraient. Beaucoup de personnes ici croient possible, dans le cas de guerre entre la Russie et l'Angleterre, que les féniens et les oisifs qui pullulent aux États-Unis essaient de nous inquiéter, ne serait-ce que dans un but de pillage.

Il est incontestable qu'il y a en ce moment, aux États-Unis, des éléments dangereux qui n'attendent que l'occasion pour se manifester. Quelqu'un a dit, il y a quelques jours, que s'il fallait le communisme en France contre l'aristocratie de la naissance, il la faudrait aux États-Unis contre l'aristocratie de l'argent. Il se développe au sein de ces masses d'ouvriers que le manque d'ouvrage a jetées sur le pavé des rues, des sentiments et des idées funestes à la paix publique. Les hommes d'État américains s'en inquiètent, et ne seraient peut-être pas trop fâchés d'une diversion qui ferait du Canada un débouché pour leurs mauvais caractères comme pour leurs marchandises de rebut.

Tout le monde se demande, en ce moment, quand les élections générales auront lieu. La question sera probablement décidée ces jours-ci. La majorité des députés opine pour le mois de juin, mais quelques-uns s'y opposent. Le succès que le parti libéral a eu dans les élections pour la Chambre locale, l'engage à commencer immédiatement la lutte pour le fédéral. Les conservateurs, abasourdis d'abord, reprennent confiance et disent que le résultat des élections fédérales n'en sera pas moins bon pour leur parti. Ils comptent sur les provinces maritimes et la province de Québec, et espèrent diviser Ontario. Les libéraux assurent qu'Ontario leur donnera une majorité aussi forte qu'en 1874, et que les pertes qu'ils pourront faire ailleurs ne pourront entamer sérieusement leur majorité générale. Des libéraux d'Ontario qui avaient des craintes l'année dernière, affirment qu'ils ne craignent plus pour la raison qu'ils ont repris dans leur province le terrain qu'ils y avaient perdu. Ceux de Québec en disent autant.

* *

UNE QUESTION IMPORTANTE

La fameuse question de l'embranchement de la baie Georgienne, qui va permettre au Bas-Canada de mettre ses voies ferrées en communication avec le chemin de fer canadien du Pacifique, par le Canada Central, est enfin réglée. Le gouvernement a obtenu l'autorisation de donner le contrat de l'embranchement de la baie Georgienne à la compagnie du Canada Central, et le point de jonction recommandé autrefois par Sir Hugh Allan, la *Minerve* et le *Nouveau-Monde*, a fini par prévaloir.

M. Masson en a profité pour faire remarquer qu'enfin le gouvernement avait fini par comprendre que la jonction à Renfrew et Douglass était impossible. Il regrette qu'on n'ait pas adopté le tracé au nord de l'Ottawa, qui aurait été plus avantageux à la province de Québec, mais il félicite le gouvernement d'avoir fait un pas dans la bonne voie.

M. Masson paraissait fatigué en parlant; il est facile de voir qu'il n'est pas encore parfaitement rétabli. Les émotions de la politique doivent fatiguer un homme de sa sensibilité nerveuse.

M. Laurier lui répondit et s'appliqua à démontrer que le tracé au nord de l'Ottawa n'avait jamais été entretenu sérieusement par aucun parti, et que le projet préconisé et accepté par le parti conservateur en 1872 était exactement celui adopté actuellement par le gouvernement.

* *

LA DERNIÈRE SCÈNE

Quelques minutes avant la prorogation, la Chambre siège toujours un instant, pour mettre la dernière main à la besogne parlementaire. Cette courte et dernière séance, où on devrait s'embrasser comme on fait au collège le jour des vacances, est quelquefois orageuse. Cette année, elle a été disgracieuse. M. Donald A. Smith, gouverneur de la Compagnie de la Baie d'Hudson, l'un des députés de Manitoba, s'étant levé pour protester contre certaines paroles de Sir John, qui l'avait accusé d'être un servile partisan, crut devoir affirmer que si Sir John lui en voulait tant, c'est parce que, lors de la grande affaire du Pacifique, il n'avait pas voulu être un servile partisan de Sir John et avait résisté à toutes ses séductions; il rappela aussi une conversation qu'il avait eue avec le Dr Tupper, conversation dans laquelle l'éloquent docteur avait dit les choses les plus désagréables au sujet de Sir John.

C'est alors qu'éclata la tempête. "Menteur," "lâche," criait le Dr Tupper, furieux, et répétaient derrière lui plusieurs députés conservateurs. L'Orateur essayait vainement de rétablir le silence. L'huissier de la verge noire arriva pour inviter la Chambre à se rendre au Sénat où le Gouverneur-Général l'attendait. Les députés se levèrent, et Sir John, s'avançant vers M. D. Macdonald, s'écria avec colère :

—Ce Smith est le plus grand menteur qu'il y ait dans le monde.

—Sir John, répondit M. Smith, est lui-même un impudent menteur.

—Donald Macdonald, dit le Dr Tupper, est un lâche et un traître.

Pendant ce temps-là on avançait les uns sur les autres, et on croit que, sans l'intervention de quelques amis, Sir John et M. Rochester auraient frappé M. Smith. Et voilà comment s'est terminée la session! O comédie humaine!

L.-O. DAVID.

LÉON XIII

Il est incontestable que le nouveau pape a beaucoup de talent, et que, dès son bas âge, il se faisait remarquer pour son intelligence et ses vertus. Il a étudié les sciences, la littérature et la philosophie sous les professeurs les plus distingués, et a obtenu dans toutes les branches des succès marquants. Pendant qu'il étudiait la philosophie, il fut chargé, malgré sa jeunesse, de donner au Collège Allemand des répétitions du cours qu'il suivait. En 1830, il soutint une thèse publique de philosophie et obtint le premier prix. L'année suivante, n'ayant que 21 ans, il conquiert facilement le titre de lauréat en philosophie. A 12 ans, il écrivait le latin en vers ou en prose avec une merveilleuse facilité. A l'Université Romaine, où il suivit les cours de droit canonique et civil, il fut l'un des élèves les plus distingués; le duc de Sforza, plus tard cardinal, seul lui disputait la palme.

Tout le monde, à Londres, va voir en ce moment un nommé Benedetti, qui avale des épées et des baïonnettes avec autant de facilité que notre ami S....., de Montréal, avale des huitres. Il y a quelques jours, s'étant introduit dans le corps une baïonnette fixée au bout d'un fusil, la baïonnette se brisa, et il eut toutes les peines du monde à retirer le morceau qui lui était resté dans l'abdomen et l'estomac. Benedetti a expliqué, à une réunion de médecins, comment il était parvenu à exécuter un pareil tour de force. C'est à force de pratique qu'il a réussi à disposer ses organes et à les faire obéir à la pression de manière à obtenir le passage dont il a besoin à travers son corps pour y faire passer une demi-douzaine d'épées ou de baïonnettes.

L'empereur Alexandre vient de décerner un sabre d'honneur à son fils aîné, le grand-duc héritier, qui, pendant la dernière campagne, a commandé l'armée de Roustchouk.

Voici le texte de la lettre patente que le czar lui a adressée à cette occasion :

Comme récompense de la bravoure distinguée dont vous avez fait preuve, et des excellentes mesures que vous avez prises pendant que vous étiez à la tête de l'armée de Roustchouk, depuis le 25 juin 1877 jusqu'au 1er février 1878, et surtout pendant que vous repoussiez les fréquentes tentatives de l'ennemi pour rompre la ligne de défense dont la garde vous était confiée, nous vous conférons très-gracieusement un sabre d'or orné de diamants, avec l'inscription : "Pour l'excellent commandement de l'armée de Roustchouk," et nous vous l'envoyons avec la présente, en demeurant votre très-affectionné,

ALEXANDRE.

C'était l'occasion ou jamais pour le grand-duc de chanter comme la grande-duchesse :

"Voici le sabre, le sabre, le sabre de mon père!"

IMMIGRATION CANADIENNE

On lit dans le *Métis* du 25 avril :

Nous avons le plaisir de saluer l'arrivée parmi nous d'une nouvelle colonie canadienne, des Etats-Unis, de 423 âmes : M. C. Lalime, l'agent actif et dévoué du département d'Ottawa, a accompagné nos compatriotes pendant tout le trajet qui a duré huit jours. Partis le 15 des divers points des Etats de l'Est, les colons ont tous passé par Montréal. Leur train se composait de huit chars de première classe

et de trois chars de bagage. A Chicago, on a ajouté un neuvième char pour plus de confort. Le voyage a été des plus heureux et des plus agréables jusqu'à Fisher's Landing. Pas un accident, pas même un malentendu. Les chars de bagage ont traversé cette immense distance sans être ouverts. Chaque voyageur a eu droit à 150 livres d'effets au lieu de 100, et la ligne Kittson a même accordé 200 livres.

Dufferin, Saint-Jean-Baptiste, Sainte-Agathe et Saint-Norbert ont reçu la plus grande partie de ce détachement d'immigration. Il n'en est débarqué qu'une centaine à peu près à Saint-Boniface. Le vapeur a passé à Dufferin à trois heures lundi matin.

La Société de Colonisation, à la nouvelle du départ de ce grand convoi de colons, n'est pas restée inactive. La maison des immigrants a été nettoyée et remise en ordre; les châssis revitrés, les serrures ajustées, les bois de lit montés, les tables installées, les poêles montés, et le tout placé cette fois sous la garde d'un homme actif, M. J. Caron. Chacun a dignement fait son devoir pour montrer sa joie et son contentement de l'arrivée d'un nouveau renfort de braves et honnêtes Canadiens.

Mardi soir, malgré la pluie et une boue extraordinaire, les principaux membres de la Société de Colonisation ont traversé de Saint-Boniface à Winnipeg pour aller souhaiter la bienvenue à M. Lalime et à sa nombreuse société.

Tous les colons établis ici depuis un an, deux ans et trois ans, sont contents et heureux, sauf de très-rare exceptions. Tous ont augmenté leur avoir, et, à part d'accident, sont en voie de se faire une bonne aisance. Nous répéterons donc ce que le *Métis* a constamment dit : "Un homme d'énergie, constant, actif, honnête, sobre et travaillant, n'a jamais manqué de réussir très-bien dans notre province. Le succès se fait quelquefois attendre, mais il vient assurément."

Avis aux Canadiens-français qui ont de bons bras et du courage au cœur.

UN DRAME MARITIME

Tripoli (Syrie), 13 mars 1878.

Monsieur le Rédacteur-en-chef,

Lecteur assidu du *Pigaro*, je connais depuis longtemps le zèle et le soin que vous mettez à tenir vos lecteurs au courant des événements qui peuvent les intéresser; aussi, je m'empresse de vous faire part d'un drame maritime dont les côtes de l'île de Chypre viennent d'être le théâtre.

Permettez-moi, avant d'en arriver au fait, d'entrer dans quelques détails destinés à édifier vos lecteurs, s'ils les ignoraient, sur l'intérêt qu'ils doivent porter aux victimes du sinistre que je viens vous raconter.

Lors des guerres qui eurent lieu pendant la première moitié de notre siècle entre la Russie et l'empire Ottoman, plusieurs tribus, d'origine turcomane et kalmouque, qui habitaient la Circassie et les environs du Caucase, aimèrent mieux émigrer que se soumettre au joug de l'envahisseur chrétien. Le gouvernement turc, heureux de s'attacher des populations guerrières et fanatiquement dévouées à la religion musulmane, se chargea de leur sort, et leur donna des terres en Bulgarie et en Roumélie. Ce peuple, connu dans le Levant sous le nom générique de *Tcherkesses*, marchant toujours armé, était d'un caractère sanguinaire et pillard; aussi, fut-il d'abord la terreur de ses voisins, mais peu à peu ses mœurs s'adoucirent, et il vivait assez inoffensif là où la Sublime-Porte l'avait établi, lorsque la guerre actuelle vint le chasser encore une fois de ses foyers. Ces nouveaux malheureux ne tardèrent pas à réveiller l'amour du sang et de la rapine que porte en son cœur tout bon *Tcherkesse*, et ce sont ces hommes principalement qui, sous le nom d'irréguliers ou de *bachi-bozouks*, ont ensanglanté la Turquie d'Europe par ces hideux massacres que votre collaborateur, Ivan de Wæstyne, a dénoncés à l'Europe effrayée.

Le gouvernement turc, appelé aujourd'hui à pourvoir de nouveau aux besoins de ces tribus, s'est décidé à les transporter en Turquie d'Asie, où d'immenses terrains d'une incalculable richesse restent en friche, faute de bras pour les travailler.

* *

Le 3 mars dernier, 3,000 *Tcherkesses*, dont 2,000 femmes et enfants, furent embarqués à LaCavale (Roumélie), sur le vapeur le *Sphinx*, de la compagnie autrichienne du Lloyd; ce navire devait les transporter à Lattakie (Syrie).

Le 5 mars, le *Sphinx*, assailli par un violent coup de vent d'ouest, vint faire côte à neuf heures du soir, non loin du cap Elœa, dans la partie Est de l'île de Chypre.

Malgré la terreur et le désordre que ce naufrage, au milieu de l'obscurité et de la nuit, avait répandus parmi cette foule entassée à bord, la situation était loin d'être désespérée.

Le navire, en effet, avait touché assez près de la côte pour qu'on pût espérer amener tout le monde à terre sain et sauf, et le capitaine prenait les premières dispositions dans ce but, lorsque tout à coup des colonnes de fumée s'élevèrent de l'intérieur du bâtiment par les panneaux placés sur l'avant de la cheminée. Avec un dévouement au-dessus de tout éloge, le capitaine, suivi de ses officiers, se précipita dans l'intérieur du navire pour connaître les causes de l'incendie et faire monter tous les passagers sur le pont. Malgré leurs efforts, 560 personnes environ, affolées par la peur et aveuglées par la fumée, ne purent trouver les échelles et restèrent dans l'intérieur du navire.

Cependant, l'incendie augmentait d'intensité, le mât de misaine venait de tomber embrasé, écrasant dans sa chute plus de trente personnes, et le moment approchait où le feu, dévorant les embarcations, allait enlever aux malheureux naufragés leur dernière chance de salut. Un seul moyen restait encore de diminuer les progrès de l'incendie, c'était de fermer hermétiquement les panneaux, de manière à empêcher l'introduction de l'air à l'intérieur. Placé dans cette horrible alternative de condamner 3,000 personnes à une mort épouvantable, ou d'en sacrifier 560 pour le salut des autres, le capitaine eut un affreux moment d'angoisse; vaincu cependant par la nécessité, il donna, les larmes aux yeux, l'ordre de fermer les panneaux; c'était l'arrêt de mort des malheureux demeurés dans l'intérieur du navire. Grâce à cette mesure, le feu diminua peu à peu, et l'on put procéder avec sécurité au sauvetage des survivants.

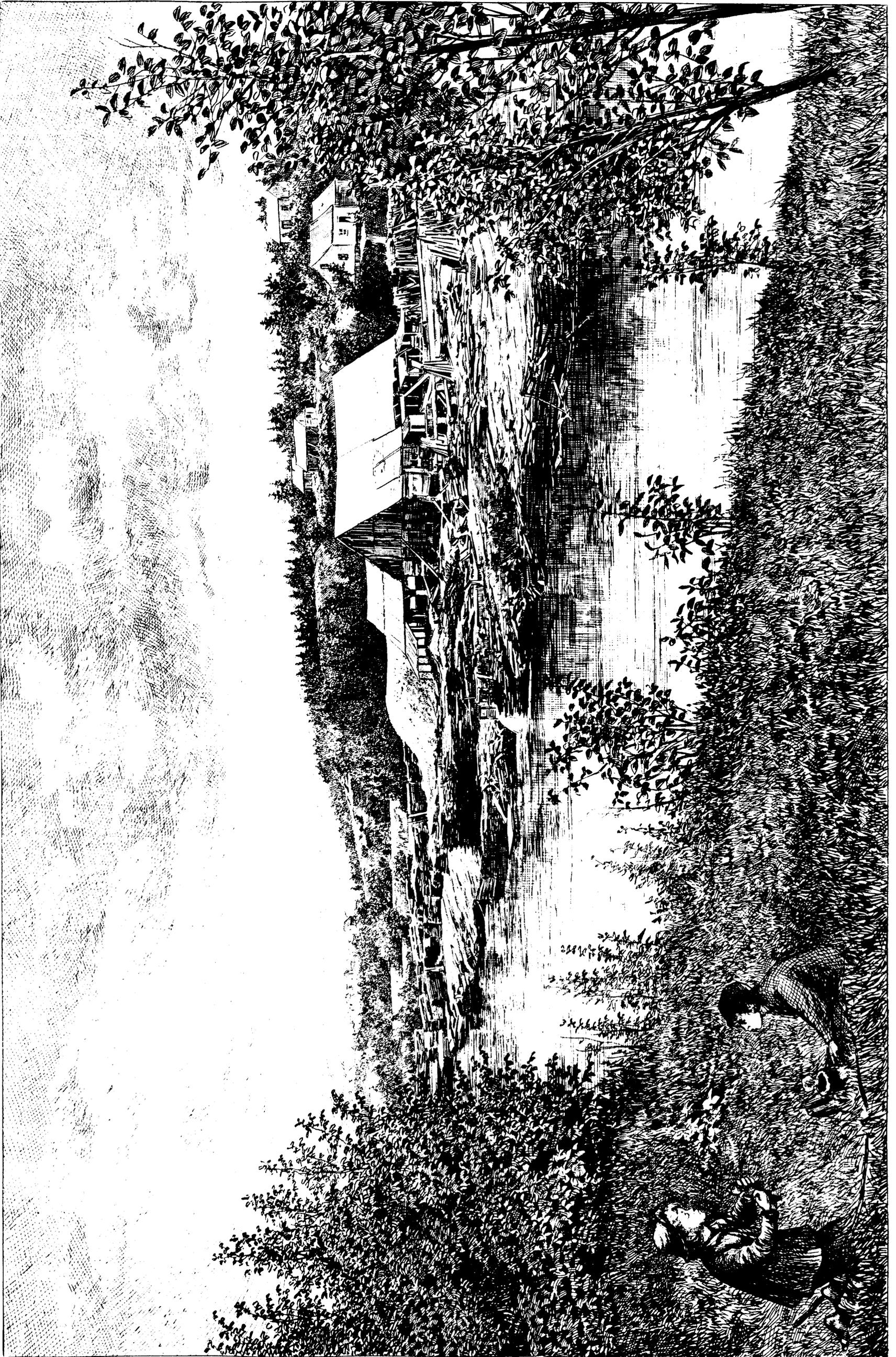
Mais là n'étaient point finies les tribulations du malheureux commandant du *Sphinx*.

Quand ils furent rendus à terre, les *Tcherkesses*, délivrés de la crainte de la mort, accusèrent les Autrichiens d'avoir mis le feu au navire, et ils se disposaient à les passer par les armes, lorsque le *moukhtar* (maire turc) du village voisin s'interposa et obtint un sursis en faveur des malheureux marins.

* *

Pendant la nuit suivante, alors que tout reposait dans le camp que la tribu avait formé sur la plage, le capitaine et son équipage, au nombre de trente-quatre hommes, purent s'échapper, grâce à la protection du *moukhtar*. Je n'ai pas besoin de vous décrire les souffrances de ces infortunés, qui, pour la plupart, avaient les pieds brûlés, marchant, en proie à la faim et à la crainte d'être poursuivis, à travers les marais et les fondrières qui couvrent cette partie de l'île de Chypre.

Enfin, après douze heures d'une marche forcée, ils arrivèrent au village de Tricommo. C'est là que le croiseur français, le *Linois*, dont on avait demandé le secours par le télégraphe, les recueillit à son bord; se transportant ensuite sur les lieux du sinistre, ce navire opéra le sauvetage du peu qu'avaient laissé intact, à bord du *Sphinx*, l'incendie et l'humeur pillarde des *Tcherkesses*!



SUR LA RIVIERE KIMOUSKI—D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE PAR HENDERSON

LA CONFESSION DE ROSSINI

Nous avons dit, il y a quelques jours, que madame Rossini, décédée dernièrement, laisse un grand nombre de papiers relatifs à l'illustre musicien dont elle porta le nom. Parmi ces papiers, il n'en est peut-être pas de plus curieux que celui qu'on va lire et qui retrace les derniers moments du maestro.

C'est une lettre émanant de celui-là même qui confessa Rossini, l'abbé Gallet, premier vicaire de Saint-Augustin. Elle était adressée par ce dernier à un de ses amis, et Mme Rossini, en ayant eu connaissance, en demanda la copie qu'on vient de trouver dans ses papiers.

Mon cher ami,

Tu te plains de mon silence avec toi sur Rossini; voici tout entière l'histoire de ses derniers moments :

Il venait de subir l'opération de la fistule. Mgr Chigi, nonce apostolique, qui le connaissait depuis longtemps, demande à le voir.

—Il est bien fatigué, monseigneur, dit M. Nélaton. Si vous entrez, je vous en prie, un mot seulement. Vous avez forcé la consigne pour lui serrer la main, et vous reviendrez dans quelques jours.

Le nonce, en entrant, tout effrayé de la prostration du malade, sans autre préambule lui dit avec solennité :

—Mon cher Rossini, vous savez que je suis un de vos plus grands admirateurs. Vous avez fait des œuvres qui vivront autant que les siècles; vous êtes un homme immortel, et pourtant... il faut mourir! De la part du Saint-Père qui vous aime, je viens vous apporter la bénédiction de l'ultima Hora.

Le malade avait replié la tête sur sa poitrine, et gardait ce silence profond par lequel il savait si bien exprimer sa colère quand elle ne sortait pas en éclats.

Mme Rossini, qui pressent l'orage, demande grâce et prie le nonce de revenir un autre jour.

—Olympe, Olympe, s'écrie tout à coup le malade, tu ne vois donc pas qu'on me tue?

—Monseigneur, je vous en prie, dit Mme Rossini; et elle le prend par le bras.

—Madame, vous assumez une bien grande responsabilité, et ce que vous faites pèsera sur toute votre vie jusque dans l'éternité.

—Accompagne-le jusqu'en bas, crie Rossini.

A son retour, Mme Rossini trouve le malade au paroxysme de la fureur.

—Olympe, viens ici. Il m'a assassiné. Mets ta main sur cet évangile: jure-moi que cet homme ne rentrera jamais dans ma maison.

—Je le jure.

Il lui pose convulsivement les doigts sur le front.

—Ce n'est pas assez: jure-moi qu'aucun homme portant son habit n'entrera dans ma chambre pendant ma maladie. Pas même une religieuse.

—Je le jure.

Quelques jours après, le docteur Nélaton disait au docteur Barthe :

—Nous ne pouvons pourtant pas le laisser mourir ainsi. Il a, j'en suis sûr, des sentiments religieux. Pour lui-même, pour sa famille, pour la société elle-même, il faut que nous avisions...

Le lendemain, c'était le jeudi 12 novembre, M. Barthe dit à Rossini :

—Le mal ne cède pas, et votre agitation morale paralyse tous nos remèdes. Pour vous rendre le calme, je voudrais vous amener cet abbé de Saint-Roch que vous aimez. C'est mon ami, il a fait l'instruction religieuse de mes filles. Il viendra si je le lui demande, et il sera votre meilleur médecin. Qu'en pensez-vous?

—Je suis si fatigué! et puis, vous le savez, je ne suis pas bon depuis quelques jours... je crains de le recevoir mal... Enfin, pourtant, s'il le veut, qu'il essaye.

M. Barthe vient m'avertir aussitôt. Après lui arrive, au nom de Mme Rossini, M. Possoz, ancien maire de Passy. On m'avait dit qu'il n'y avait pas péril en la demeure. Je termine mon catéchisme et je pars.

En entrant dans la villa de l'avenue Ingres, au Ranelagh, je trouve deux cents artistes qui remplissaient les salons et conversaient en groupe détachés.

Le malade est brisé par un pansement très-long et très-douloureux. On tremble pour moi.

L'un de ces messieurs fait passer ma carte à Mme Rossini.

Elle arrive tout en désordre et les cheveux épars au grand salon, et, sans se préoccuper de la foule qui nous entoure, elle se précipite à genoux en pleurant et en disant :

—Monsieur l'abbé, soyez notre sauveur... commencez par moi, je veux faire ma confession.

Ce n'était ni le lieu ni l'heure; et puis il convenait de commencer par le malade. Elle le comprend bientôt; mais elle désire me parler en particulier avant de m'introduire auprès de Rossini.

Je la suis au petit salon, où nous restons seuls. Je refuse de nouveau de l'entendre à genoux.

Avec une grande agitation, elle raconte l'histoire du Nonce.

—Après s'être présenté deux fois, il a osé nous envoyer cet autre Italien, l'abbé***, avec qui mon mari faisait quelquefois de la musique; mais enfin un prêtre qui ne dit pas la messe! Dans un pareil moment, n'était-ce pas bien cruel? Monsieur l'abbé, mon pauvre malade est bien agité en ce moment; voulez-vous revenir demain?

—Oui, madame, à l'heure que vous me direz; mais j'aurais bien voulu l'entrevoir seulement aujourd'hui.

—Et mon serment? car j'ai juré sur l'Evangile.

—Je prends tout sur moi.

—Mais comment vous annoncer?

—Je m'en charge encore; permettez-moi seulement d'entrer avec vous.

—Venez.

* *

Tout le monde en nous voyant passer nous suit des yeux et attend en suspens. Au seuil de la porte, Mme Rossini s'arrête et fait sortir, d'un signe, tous les garde-malades.

Je m'approche du lit et je remercie le malade d'avoir bien voulu se souvenir de moi.

—Ah! c'est vous, monsieur l'abbé; j'avais bien besoin de vous.

—Quel bonheur, dit Mme Rossini; et elle se retire.

—On dit que je suis un impie, reprit Rossini; monsieur l'abbé, quand on a écrit mon *Stabat*, peut-on n'avoir point la foi?

—Je n'en ai jamais douté. Dès le commencement, votre beau génie vous avait placé sur un de ces grands sommets du haut desquels on aperçoit toujours le ciel et Dieu. Chateaubriand, qui fut votre ami, n'a-t-il pas écrit quelque part : "L'harmonie est sœur de la religion"?

—Oui, au moment de mes plus belles inspirations, je me suis toujours senti meilleur.

Puis, faisant le signe de la croix:—Je suis prêt, commençons!.....

Sa confession terminée, il ajouta :

—Parlez encore, je ne suis pas fatigué; votre voix me fait du bien, merci, vous m'avez délivré d'un grand poids, vous reviendrez bientôt.

Et, à l'italienne, il me baisa la main.

Mme Rossini entendant la parole d'adieu, rentre et vient à nous.

—Que je te remercie, ma pauvre amie, lui dit Rossini, et ils s'embrassèrent en pleurant.

—Je me confesserai aussi, va, et bientôt, ajoute-t-elle.

Craignant une trop grande fatigue pour le malade, qui parlait toujours, je me retire, ou plutôt je m'arrache à sa main qui me retenait encore, et je promets de revenir le lendemain, et tous les jours suivants. Je pressentais bien, hélas! qu'ils ne seraient pas nombreux. L'érysipèle avait tout envahi, son corps n'était plus qu'une grande plaie, et il souffrait horriblement.

* *

Les amis du malade m'attendaient pleins d'anxiété.

—Que nous vous remercions, monsieur l'abbé, et quel service vous venez de nous

rendre à tous! Il nous était si dur de voir mourir le maître en maudissant! Il ne va donc pas communier? me dit M. Vaucorbeil.

—Il le voudrait bien, mais il ne peut rien prendre, si ce n'est le morceau de glace qui fond sur ses lèvres. On espère un peu qu'il pourra demain matin. Pauvre maestro!

La nuit fut assez calme. Le médecin italien Donato s'était fait une légère égratignure à la main en ouvrant son pince-nez; une petite inflammation après le dernier pansement lui avait donné de grandes inquiétudes, et il s'était retiré en déclarant qu'il ne passerait pas la nuit auprès du malade.

Trois amis dévoués le remplacèrent. Ils entendirent souvent Rossini prier. Il disait :

—O cruce ave... Inflammatus... Pie Jesu Paradisi Gloriam.

Vers la fin de la nuit, il interpellait énergiquement la sainte Vierge, comme on le fait souvent en italien :

—Que faites-vous donc, vierge Marie, je souffre comme un damné? Je vous appelle depuis le commencement de la nuit... Vout m'entendez!... Si vous voulez, vous pouvez... Ça dépend de vous... Hâtez-vous donc... Allons! allons!...

Le lendemain, il ne parlait plus. Les yeux seuls avaient conservé l'intelligence et la vie; sa main, déjà froide, pressait encore une petite croix suspendue à son cou; souvenir précieux qui l'accompagnait partout, depuis le jour où il l'avait reçu de son vieil ami l'archevêque de Florence. Je proposai d'appeler M. le curé de Passy pour l'extrême onction.

—Je vous en prie, dit Mme Rossini, achevez vous-même votre œuvre et soyez avec nous jusqu'à la fin. Sans doute M. le curé est venu prendre des nouvelles tous les jours; mais il ne nous a jamais fait de visite. Maintenant, ce n'est pas le moment.

Je courus à l'église. A mon retour tout était préparé dans la chambre du malade. Ses amis se tenaient dans le salon voisin, à genoux, priant et pleurant. Le malade, pendant les prières, faisait quelques signes de la tête et de la main. Je vis une dernière larme dans son œil à demi-fermé.

Après la dernière bénédiction et quelques paroles, adressées plutôt aux assistants qu'au mourant, Tamburini tout ému me prend la main et me dit :

—Monsieur l'abbé, vous venez d'écrire une belle page dans votre histoire!

—Elle est belle surtout et précieuse pour le pauvre malade, lui répondis-je.

—Pauvre maestro! s'écrie Mme Albini, c'est sa dernière page, à lui!...

Et Mme Patti tombe sur un canapé en sanglotant.

Les sanglots éclatent de toutes parts. On eût dit une famille éplorée auprès du lit de mort du meilleur des pères.

J'ai rapporté de là une impression qui ne s'effacera jamais. Oui! ils ont du cœur et ils ont de la foi, ces artistes, et peut-être précéderont-ils dans le royaume de Dieu beaucoup de ceux qui se croient meilleurs qu'eux.

Le samedi, Rossini avait rendu son âme à Dieu dans la nuit.

L'abbé GALLET.

UN SCANDALE A DUBLIN

Les restes de lord Leitrim, assassiné par ses fermiers, ainsi que nous l'avons raconté, ont été transportés à l'église Saint-Michan, à Dublin, au milieu de manifestations brutales, indignes d'une nation civilisée.

Quoique l'église soit située dans la partie de la ville où la mémoire du comte est le plus exécrée, on ne pouvait s'attendre à ce que les mauvaises passions se feraient jour d'une façon aussi scandaleuse. Il est honteux, pour un peuple qui est représenté comme imbu de sentiments religieux, d'avoir à se reprocher des faits déplorables comme ceux qui se sont passés.

Le corps de lord Leitrim avait été transporté de Donegal à sa dernière résidence, Killadon, près de Colbridge, environ

huit milles de Dublin, d'où il a été amené le lendemain à une heure, à l'église Saint-Michan, pour être inhumé dans les caveaux où se trouve le tombeau de sa famille.

Malheureusement, les funérailles avaient été annoncées à l'avance et, quelques heures avant l'arrivée du cortège, les rues et les abords de l'église étaient bloqués par une populace de la pire espèce. Les propos, les allusions, les cris contre le comte Leitrim, commencèrent à circuler parmi la foule; on le traitait de vieux ruffian et d'hérétique.

La police fut prévenue, et vingt constables furent envoyés pour maintenir l'ordre. Les portes du cimetière entourant l'église furent fermées, mais des individus en guenilles escaladaient les murs, et chaque fois qu'on ouvrait les portes pour laisser passer quelques invités, la foule se ruait et pénétrait peu à peu.

A deux heures, au moment où le cortège funèbre arriva au haut de la rue, il fut accueilli par une formidable explosion de cris et de sifflets. La populace s'élança vers le char, et les parents du mort, ainsi que les représentants de la noblesse et les invités qui suivaient, furent assaillis avec une telle violence qu'ils durent reculer. En quelques minutes, le corbillard fut entouré par les chefs de cette populace, pour la plupart ivres, qui criaient, sifflaient, hurlaient, menaçaient. Ils essayèrent même d'ouvrir le cercueil pour en arracher le corps de lord Leitrim.

La police n'était pas en force suffisante pour lutter contre toute cette canaille. Le nouveau lord Leitrim, lord James Butler, le comte de Kingston et plusieurs autres requéraient les constables de charger les émeutiers. Malheureusement, c'était impossible.

Cette scène dura environ vingt minutes. Enfin, un renfort de vingt-cinq policemen parvint, avec la plus grande difficulté, à se frayer un passage à travers la foule.

Ils entourèrent le char sur les trois rangs et firent faire place aux agents des pompes funèbres pour porter le cercueil.

Deux ou trois fois, la populace réussit à faire reculer les constables; tous ces forcenés criaient, en désignant le cercueil : "Enlevons le cadavre!"

Enfin, lorsque le cercueil fut porté dans l'enceinte du cimetière, les parents qui conduisaient le deuil eurent encore à lutter contre la foule pour pouvoir y pénétrer. Tous n'y parvinrent pas. Les derniers qui réussirent à entrer eurent leurs chapeaux, garnis de longs grêpes, mis en lambeaux.

Le solliciteur-général pour l'Irlande, le conseiller royal du château, et le colonel Caulfield, contrôleur de la maison vice-royale, en essayant d'entrer dans le cimetière, furent des plus maltraités.

Les cris, les hurlements, les sifflets continuèrent pendant toute la durée du service funèbre.

Après l'inhumation, les parents de feu lord Leitrim et les invités furent obligés de sortir par une porte dérobée derrière l'église.

Copie d'un certificat venant d'être reçu :

93, RUE ST. FRANÇOIS-XAVIER,
Montréal, 8 avril 1878.

Aux Propriétaires du "Phosfozone,"
Montréal.

Messieurs.—Ayant fait usage de votre PHOSFOZONE durant les derniers deux mois, je suis heureux de déclarer qu'il m'a fait un bien considérable dans la guérison d'un Dérangement du foie et d'Indigestion, et je le recommande instamment à tous ceux qui pourraient souffrir de l'une ou l'autre de ces maladies.

Tout à vous,
(Signé) JOHN POPHAM.

Le "Phosfozone" est en vente dans toutes les Pharmacies de la Puissance. Prix : \$1.00 la bouteille.

AVIS SPÉCIAL

A tous ceux qui souffrent des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de la faiblesse nerveuse, de décrépitude et de perte de vitalité, j'enverrai, gratis, une recette qui les guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse au RÈV. JOSEPH T. INMAN, Station D, New-York.

FAITS DIVERS

—Un bébé a été trouvé dimanche matin sur le perron de l'hospice des Sœurs-Grises. Les bonnes dames l'ont recueilli et en ont eu soin.

—M. Jérôme Longpré, un des vétérans de la guerre de 1812, est décédé subitement à Saint-Jérôme. Il était âgé de 92 ans et 5 mois.

—On fait circuler en ce moment à New-York une requête demandant dix millions pour la construction d'un nouveau câble transatlantique.

—Un citoyen d'Alendon, Michigan, vient d'inventer une pompe au moyen de laquelle le bétail peut pomper tout en s'abreuvant.

—Les Etats de l'Ouest ont salé 6,505,000 cochons durant l'hiver dernier, ce qui fait une augmentation de 1,404,000 sur l'hiver précédent.

—Le Maine a eu 400 divorces en 1874, 500 en 1877, soit un divorce par 12 mariages ; c'est du progrès, mais c'est ainsi que la société s'en va à une ruine certaine.

—La loi rétablissant la peine de mort dans l'Iowa a été signée par le gouverneur, et est, à présent, la loi de l'Etat. L'expérience de la suppression de la peine de mort en a fait voir les grands désavantages.

—Le revenu de l'ex-impératrice Eugénie est d'environ \$250,000 par année, et elle est propriétaire de la maison Camden, Chiselhurst, Angleterre. Elle a beaucoup d'embonpoint ; en toilette, elle affecte, dit-on, les manières de la reine Victoria.

—On craint des troubles communistes aux Etats-Unis, surtout dans le district de Columbia et dans la Pensylvanie. Il faudra que la grande république passe par là un jour ou l'autre.

—Notre compatriote, M. le major J.-E. Mallette, ex-agent des sauvages à Tulalip, Oregon, vient de reprendre son ancien poste dans le département du Trésor à Washington.

PÊCHE DE LA TRUITE.—Pour l'information de nos lecteurs, nous croyons devoir leur donner le renseignement suivant : La pêche de la truite est permise du 1er mai au 15 septembre.

SUICIDE.—Odile Comtois, femme de Dosithée Langevin, de Varennes, vient de se suicider en se pendant, dans un moment d'aliénation mentale.

RARETÉ.—Dans la journée de samedi, le 4 courant, à Montréal, vis-à-vis la ville, on a vu un marsouin. C'est la première fois que ce fait se produit depuis 25 ans.

—On dit que les autorités militaires ont l'intention d'ériger une batterie sur l'île-aux-Grues, afin de commander les approches du fleuve au-dessus de la traverse de Saint-Roch. On devra former un corps d'artilleurs volontaires.

—Le cadavre de l'un des frères Riley, précipités dans la chute du Niagara dernièrement, a été trouvé samedi près de Lewiston.

Ce n'est pas souvent que le gouffre du Niagara rend les débris de ses victimes.

—Le vice-amiral Sir Edward Inglefield est attendu à Halifax, en mai, pour prendre le commandement des stations de l'Amérique du Nord et des Indes Occidentales, à la place de Sir Cooper Key.

—On lit dans le *Nouvelliste* de Québec qu'un jeune homme de 17 à 18 ans a été condamné par la cour des magistrats de Saint-Sauveur à quinze jours de prison pour avoir mâché du tabac dans l'église Saint-Sauveur de Québec.

—Le 8e bataillon des carabiniers Royaux, de Québec, doit venir à Montréal pour assister à la grande revue de volontaires qui doit y avoir lieu, le 24 de mai, fête de la Reine.

—On lit dans le *Courrier de Maskinongé* :

“Le pont du chemin de fer sur la grande rivière du Loup fait des progrès assez marquants depuis quelques jours ; nous avons tout lieu d'espérer qu'il sera livré à l'usage sous peu de temps.”

PHÉNOMÈNE.—Au commencement de ce mois M. Ls. Beaulieu, de la Présentation, avait une vache qui a mis bas 4 veaux vivants. Peu de jours après, la vache mourut de maux de cornes. Les 4 veaux moururent également, au grand chagrin de leur propriétaire.

—Le *Progès* cesse de paraître pour se fusionner avec le *Pionnier*, de Sherbrooke. La rédaction de cette feuille reste sous le contrôle des deux fondateurs du *Pionnier*, M. H.-C. Cabana et M. L.-C. Belanger.

La publication du *Sherbrooke News* vient aussi d'être suspendue.

CHEVAUX.—Il paraît que le gouvernement anglais fait acheter des chevaux à Montréal et aux environs. Nous ne savons si la rumeur est exacte. Ce qui est vrai, c'est que des acheteurs d'ici en expédient des pleins chars sur Montréal presque tous les jours. Il leur faut des chevaux sains et d'une mesure déterminée. Les prix sans être élevés sont assez bons.

COMITÉ DE FINANCE.—A la réunion du comité de finance de cette ville, à la suggestion

de Son Honneur le Maire, il a été question de convoquer une assemblée de clergé et des laïques catholiques et protestants, afin d'y discuter l'urgence d'adopter des moyens rigoureux pour prévenir les troubles entre Orangistes et Catholiques.

—Wm. Teelson, d'Orangeville, a été arrêté sous accusation de tenir une distillerie illicite. Il y a quelque temps, on a découvert une distillerie conduite par trois hommes près de Guelph. Deux ont été arrêtés et condamnés à \$500 d'amende et à la prison pour six mois. Teelson s'était alors échappé, mais il a été arrêté.

CHAMP DE MARS.—De nombreux journalistes sont activement occupés à réparer le Champ-de-Mars en vue de la grande parade qui aura lieu le 24 courant. Les volontaires de cette ville, sachant qu'ils devront subir un véritable examen pour l'occasion, s'exercent presque tous les soirs, et espèrent ne pas se montrer inférieurs aux régiments étrangers qui prendront part à la fête.

ÉTRANGE.—Lundi après-midi, M. John Watkins, commerçant de charbon, rue Cotté, se tenait à la porte de son bureau lorsqu'il fut frappé à la tête par un morceau de fer assez lourd pour lui faire perdre connaissance. On suppose que le projectile a été lancé par une main inconnue dans les ateliers de M. Chanteloup. M. Watkins a été assez grièvement blessé pour être obligé de garder la maison depuis.

SAINTE-HENRI.—A la dernière séance du Conseil municipal, lecture a été faite d'une requête de la “William Sewing Machine Manufacturing Company,” demandant d'être exemptée de taxes pendant 20 ans s'ils transportaient leur manufacture dans les limites de cette localité. Cette requête a été accordée. La compagnie se propose d'ériger ses bâtiments sur la rue Bonaventure, près de la voie du Grand-Tronc. Cette manufacture emploie environ 300 ouvriers.

BAPTISTE CANADIEN.—Baptiste Canadien, de Caughnawaga, a l'honneur d'informer le public qu'il est prêt à faire sauter les rapides Lachine aux personnes qui le désirent. Beaucoup de gens disent que les rapides sont infranchissables pour le moment, mais Baptiste Canadien est prêt à exécuter ce passage. Il offre de plus de conduire les amateurs de la pêche dans des endroits connus de lui et où le poisson abonde. Il séjourne habituellement à Caughnawaga.

IMMIGRATION.—Madame Birt, une sœur de Mlle McPherson, est arrivée par le steam *Samaritan* avec une petite colonie de 32 garçons et 19 filles, âgés de 13 à 18 ans. Les petits immigrants ont pris le train en destination de Knowlton, Ontario, où ils seront distribués dans les familles de cultivateurs haut-canadiens. Mlle McPherson et Mme Birt ont déjà réussi à placer ainsi environ 4,200 enfants dans la Puisseance.

PRISE D'HABIT.—A Saint-Hyacinthe, mardi, le 7 courant, fête de Sainte-Catherine de Sicone, une des patronnes de la communauté du Précieux-Sang, Mgr l'évêque de Saint-Hyacinthe, assisté de M. le chanoine Leclaire et du Révérend M. Moreau, curé de Saint-David, donna l'habit des Vierges du Précieux-Sang et de Marie-Immaculée aux deux postulantes : Louise Dupuis-Valade, dite Sœur Marie-Jeanne de Chantal, de la ville de Montréal, et Adélaïde Trudeau, dite Sœur Marie de l'Ange-Gardien, de Saint-David.

—Une dépêche de Niagara nous apprend, qu'à dix heures du matin, un homme inconnu, aux cheveux gris, âgé d'environ 40 ans et d'une taille d'environ 5 pieds 8 pouces, s'est dirigé vers le centre du nouveau pont suspendu, et soudain, quittant son habit et son chapeau, il s'est élancé dans la rivière. Une enveloppe trouvée dans une des poches de son paletot est adressée à Edward M. Groat, Waterford, Racine County, Wisconsin. Le corps n'a pas été retrouvé.

LA FÊTE DE LA REINE.—Les autorités militaires de Montréal ont résolu de célébrer la fête de la Reine le 24 courant, avec un éclat extraordinaire. Parmi les corps militaires qui figurent dans la grande parade on remarquera les *Queen's Own*, de Toronto ; les *Guards* de Son Excellence le Gouverneur-Général d'Ottawa, et le 8ème Bataillon de Québec. Une compagnie de volontaires américains prendra part à la célébration. Une petite guerre sera faite sur le Mont-Royal entre les différents corps de milice.

—Lundi soir, un jeune comédien français nommé Jodoin revenait d'une soirée avec trois autres jeunes gens et deux jeunes filles, vers minuit et demi, lorsqu'ils furent attaqués au coin des rues Fulford et Bonaventure par une douzaine de vauriens. M. Jodoin et ses camarades se défendirent de leur mieux et reçurent des contusions assez sérieuses. Une des jeunes filles reçut aussi une pierre sur le cou qui lui infligea une grave blessure. Les lâches assaillants eurent soin de s'enfuir lorsqu'ils virent venir la police.

DÉCOUVERTE ÉTRANGE.—Deux garçons de ferme, employés chez M. James Monteith, cultivateur, chemin de la rivière Saint-Pierre, nommés Thomas Hunt et Théophile Laberge, en allant à la pêche, dimanche, ont trouvé une boîte sur une batture au-dessus de l'île des Sœurs. Cette boîte, qui était ancrée au lit de la rivière, contenait un squelette complet. Les jeunes gens ont porté les ossements au poste de police, et le coroner a été notifié. Il est pro-

bable que le squelette appartient à des étudiants en médecine qui ont l'habitude de placer les ossements dans une eau courante afin d'en détacher la chair et tous les filaments, et faire blanchir les os.

NOYÉ EN MER.—Le Capt. McWilliam, de la barque *Abbotsford*, venant de Greenock et arrivée dans le port, relate ce qui suit :

Le 17 avril, vers 10 heures du soir, pendant une tempête de vent de nord-est, lorsque les manœuvres étaient dans le mat de misaine, pour carguer les voiles, un jeune matelot, du nom de Oliver Tait, âgé de 18 ans et natif de Shetland, est tombé du haut d'une vergue dans la mer et n'a pas reparu. La barque filait alors 10 nœuds à l'heure. Dans l'obscurité par le mauvais temps qu'il faisait, il a été impossible d'aller à son secours. Signé : D. McWilliam, capitaine ; J. Flett, second, et J. Dew, charpentier.

MORT TRAGIQUE.—Lundi après-midi, un sauvage de Lorette, Québec, nommé Damase Verrette, est mort d'une manière tragique.

Il conduisait un radeau sur la rivière au-dessus de la chute, lorsque tout à coup il se vit entraîné par le courant, vers les ébutes. Impuissant à lutter contre le courant, il se jeta à l'eau pour regagner le rivage à la nage ; mais le malheureux fut entraîné dans les rapides et tomba dans la chute.

On a retrouvé son cadavre peu après, à quelque distance du pied de la chute. Dans la soirée, le député-coroner a fait enquête, et verdict a été rendu conformément aux faits.

Il est à remarquer que le père, une sœur et un frère du défunt sont tous morts en se noyant, et qu'un de ses amis qui était dans le bois avec lui, l'hiver dernier, est mort subitement.

CHAVIRÉ.—On écrit de Winnipeg en date du 2 du courant :

“Le vapeur *Swallow*, venant de Selkirk, a chaviré dans la rivière Rouge, au-dessous de Winnipeg, cette après-midi.

“On a pu sauver 24 passagers ; un seul, un Norvégien, s'est noyé.

“C'est un coup de vent qui a été la cause de l'accident.

“Il n'y avait ni chaloupes ni appareils de sauvetage à bord du vapeur ; il se serait noyé beaucoup de monde, si ce n'eût été de la présence d'un bateau à vapeur de York qui était à la remorque du vapeur, et qui a pu sauver les passagers. Il faisait un temps orageux de pluie et de neige. Le vapeur était estimé à \$45,000 et appartenait à M. Jos. Flanagan.”

CE DONT EST CAPABLE UN JOURNALISTE.—La fameuse aiguille de Cléopâtre, dont les vicissitudes ont longtemps défrayé les journaux anglais, va enfin pouvoir se reposer de ses longues fatigues.

C'est sur les bords de la Tamise qu'elle sera dressée. Un détail assez curieux à ce sujet :

Le capitaine du remorqueur qui était venu prendre l'obélisque, avait ordre de ne recevoir sur son bord aucun reporter ni dessinateur.

Grand émoi parmi les journalistes, qui durent se résigner à n'assister qu'à l'embarquement. Ces messieurs contemplèrent donc, l'âme pleine de tristesse, les derniers préparatifs, quand le bateau dérampa.

A ce moment, un chauffeur, vêtu de guenilles, la figure noire de charbon, et qui se tenait appuyé sur le bordage, jeta sa casquette en l'air en poussant un vigoureux hurrah !

C'était Wells, le dessinateur de l'*Illustrated London News*, qui n'avait trouvé que ce moyen d'échapper à la consigne.

—L'excellente idée que la bonne société de Montréal a toujours paru entretenir de l'établissement de MM. Sénécal & Hurteau, rue Sainte-Catherine, nous engage à faire part à nos lecteurs et aimables lectrices des changements importants qui ont eu lieu dans cette maison. Depuis quelque temps, une dissolution de société a laissé M. Alcime Hurteau seul propriétaire du magasin, et dans le but de le rendre plus complet, plus fashionable et plus attrayant, ce monsieur a décidé de le transporter au No. 209, rue Notre-Dame, à l'encoignure de la rue Saint-Gabriel, en face du bureau de la *Minerve*. Ce centre plus fréquenté lui impose l'obligation de renouveler une partie de son stock et d'en compléter toutes les parties, surtout celle de la mode et des articles de fantaisie. Des circonstances favorables l'ayant mis en possession d'un choix de marchandises les plus attrayantes et variées, répondant à tous les détails de la toilette d'une dame, nous engageons surtout nos lectrices à aller visiter le nouvel établissement de M. Alcime Hurteau, à partir du 23 mars, et nous sommes convaincus qu'elles seront satisfaites.

RIXE SANGLANTE A LA POINTE ST. CHARLES.—Nous sommes parvenus à nous procurer les nouveaux détails suivants sur le triste événement de lundi soir.

Vers onze heures et demie, un jeune homme de la Pointe Saint-Charles, nommé John Lang, revenait en voiture avec une Dlle Turnbull, d'une soirée qui avait eu lieu chez une de ses connaissances, rue Saint-Laurent, lorsqu'en arrivant au coin des rues Wellington et Murray, il vit un groupe d'hommes s'avancer et ordonner au charretier d'arrêter son cheval. Le charretier répondit par quelques paroles qu'il ne put comprendre, et tout aussitôt une détonation se fit entendre, et une balle effleura la joue de la jeune fille. Une volée de coups de revolver fut ensuite tirée. M. Lang conseilla alors au charretier de fouetter son cheval, puis obligea la jeune fille de se cacher au fond de la voiture. Ils traversèrent le pont, et en le laissant

d'autres coups de revolver furent tirés, et M. Lang reçut trois balles dans la cuisse gauche. Lorsque la voiture arriva à la résidence de Mlle Turnbull, la jeune fille qui se trouvait avec M. Lang, ce dernier perdit connaissance. Le Dr. Fuller, mandé immédiatement, le fit revenir de son évanouissement, et constata que les blessures n'étaient pas graves. Le jeune homme fut ensuite transporté chez son père, dont la résidence est située sur le chemin de Lachine. M. Lang est protestant, mais il ne fait partie d'aucune société secrète.

Quant à l'attaque sur le pont Wellington, durant laquelle fut tué le malheureux Colligan, il est impossible pour le présent de savoir au juste la vérité. On va même jusqu'à dire que Colligan a été tué par ses propres amis, qui, trompés par l'obscurité, le prirent lui et quelques personnes qui l'accompagnaient, pour des Orangistes.

L'HOMME LE PLUS AGÉ DE LA TERRE.—A une assemblée de médecins tenue dernièrement à Bogota, le Dr Luiz Hernandez lut un papier d'un intérêt plus qu'ordinaire à propos d'une visite qu'il fit à un certain Miguel Solis, un fermier métis, demeurant au pied de la Sierra Messilla. Ce qu'il y a de plus remarquable au sujet de Miguel, c'est qu'il se dit âgé de 180 ans, “plus ou moins,” et tous ses voisins s'accordent à dire qu'il dépasse de beaucoup l'âge qu'il se donne. Des hommes à cheveux blancs dirent au docteur qu'ils se rappellent avoir connu Miguel lorsqu'il était réputé avoir 80 ans, et qu'eux-mêmes n'étaient alors que de petits garçons ; aussi que le nom de Miguel Solis, fermier de couleur, se trouve sur une liste de souscription à un fonds destiné à la construction d'un monastère franciscain, près de Saint-Sébastien, qui fut fondé en 1712, et que le présent abbé est positif que c'est le même homme.

Le docteur a trouvé le vieillard dans son verger, occupé à enlever des branches sèches. Sa figure est couleur de parchemin, mais il est robuste et actif ; sa chevelure, blanche comme la neige, était enroulée autour de sa tête en forme de turban, et ses yeux étaient tellement brillants, que le docteur se sentit mal à l'aise lorsqu'il les tourna sur lui. Questionné par le docteur sur ses habitudes, Miguel lui dit que le secret de vivre un siècle ou deux était très-simple — tout simplement ne jamais s'enivrer et ne jamais trop manger. “Je prends seulement, dit-il, un bon repas par jour et je suis souvent une demi-heure à table ; car, voyez-vous, il n'est pas possible dans une demi-heure de manger plus que vous ne pouvez digérer en vingt-quatre.”

Il dit aussi qu'il mangeait peu de viande et qu'il jeunait deux fois par mois, ne mangeant rien mais buvant autant d'eau qu'il pouvait en avaler ; qu'il laissait toujours toute nourriture préparée par le feu se refroidir avant d'y goûter, que c'était là la raison pour laquelle ses dents étaient aussi saines qu'il y a 180 ans. Il est inutile d'ajouter, ainsi que le dit le Dr Hernandez, que les Indiens du voisinage croient fermement que Miguel s'est vendu au diable.

Avis de l'Administration

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur les changements que nous croyons devoir faire dans les conditions d'abonnement à *L'Opinion Publique*.

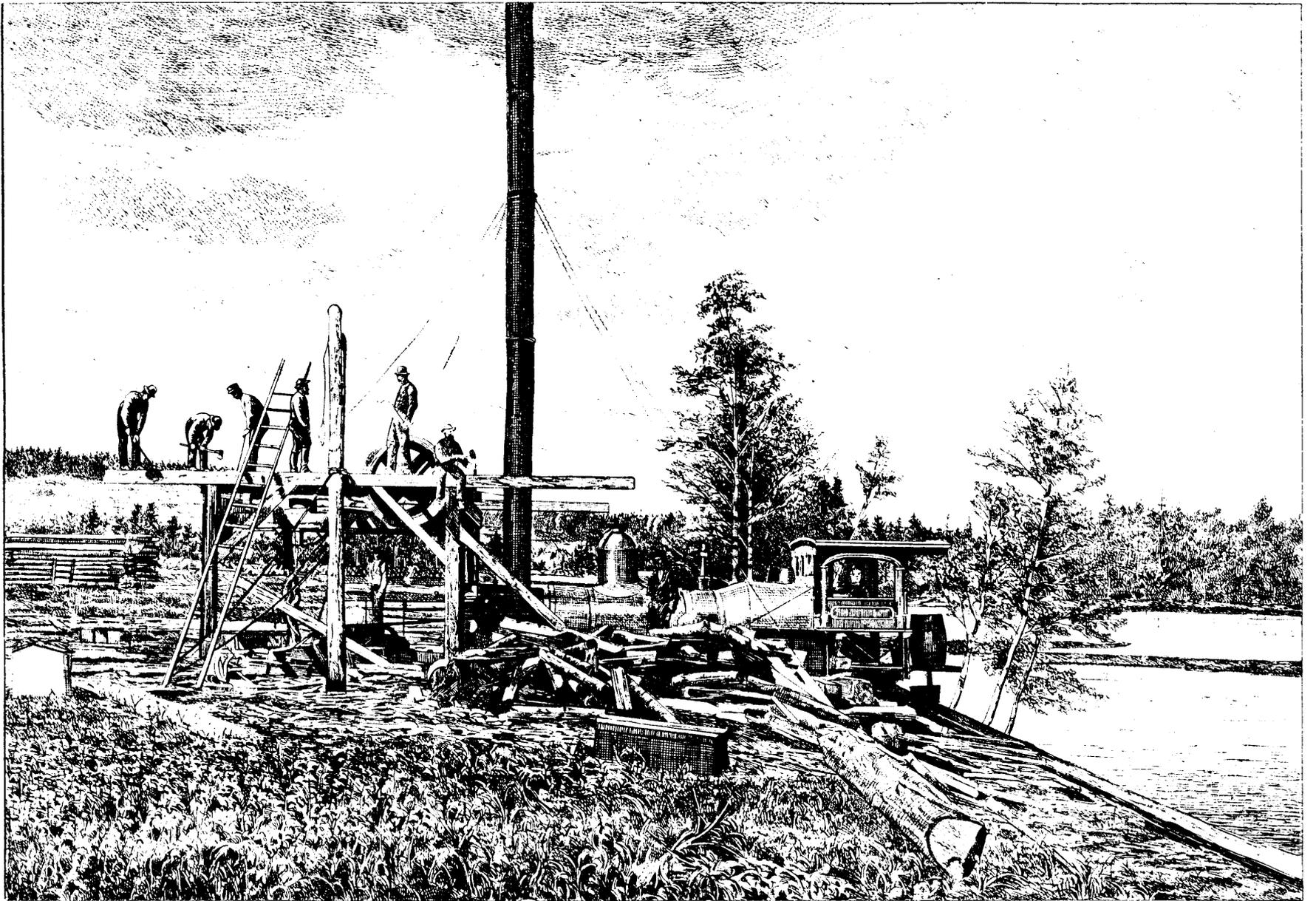
A l'avenir, le prix pour les abonnés qui paieront d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, sera, comme par le passé, de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les Etats-Unis ; mais on exigera de ceux qui ne se conformeront pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Après les appels réitérés que nous avons faits, vainement dans la plupart des cas, à nos abonnés retardataires de s'acquitter de ce qu'ils nous doivent, et vu le montant toujours croissant d'arrérages qui nous sont dûs, nous croyons que cette augmentation dans le prix de l'abonnement pour ceux qui n'ont pas la louable habitude de payer régulièrement leur journal d'avance, est le seul moyen qui nous reste de couvrir en partie les pertes considérables d'intérêts que nous subissons chaque année et les frais de perception que nous sommes obligés d'encourir.

Rien de plus facile pour nos abonnés que de s'éviter le paiement de ces 25 et 50 centins additionnels : QU'ILS PAIENT TOUJOURS LEUR ABONNEMENT D'AVANCE, comme le font un bon nombre des meilleurs amis de *L'Opinion Publique*, à qui nous nous empressons d'offrir nos plus sincères remerciements. Puisse leur exemple être imité par tous nos lecteurs !

L'ADMINISTRATION.

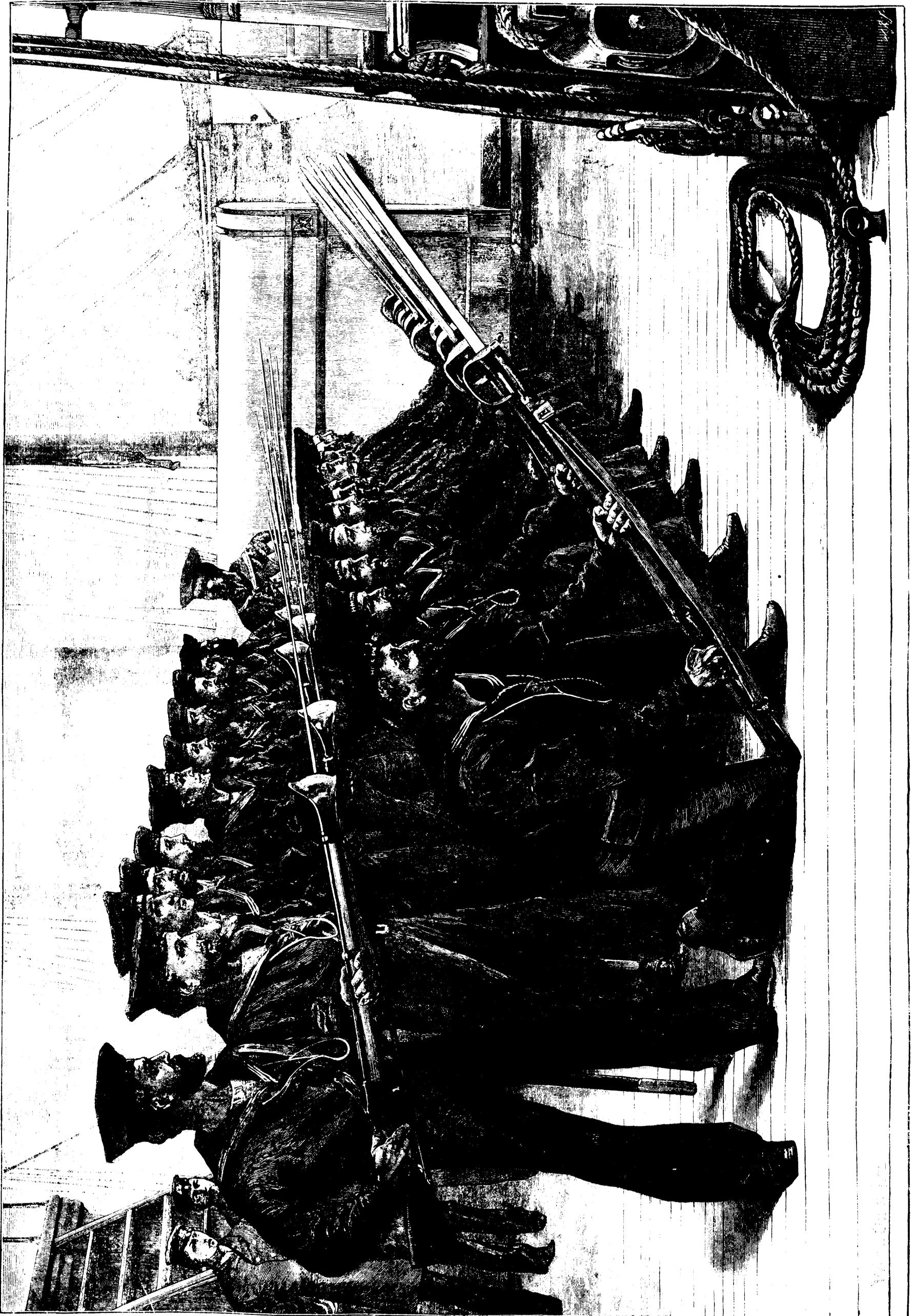
Le Larochefoucauld de la rue Drouot :
“Quand un homme tourne mal, on dit qu'il s'égare.
“Quand c'est une femme, on dit qu'elle se perd.”



LE MOULIN DE GRANT, SUR LE LAC MÉTAPÉDIA



SUR LA RIVIÈRE RISTIGOUCHE



DANS L'ATTENTE D'UNE ATTAQUE DE CAVALERIE

ÉVANGELINE

Poème national acadien tiré des œuvres de Longfellow

PREMIÈRE PARTIE

(Suite.)

C'est au fond de la baie ou rade de Minas — Dans l'ancienne Acadie, Anglais ! que tu ruinas ! — Que se trouvait Grandpré, village riche, immense. . . . Là, de nombreux troupes paissaient dans l'abondance.

Fermés l'hiver — l'été broutant sous les pommiers — Ils étaient la fortune et l'orgueil des fermiers.

Au Sud, au Nord, partout la sauvage nature Faisait place aux travaux d'une habile culture ; Les terrains défrichés, les vergers, les gubrets Disputaient pied à pied l'empire des forêts. S'étendaient aux sommets des monts les plus superbes. Et couvraient tout le sol d'épis, de fruits, de gerbes ! Tel était l'oasis où reposait Grandpré ; Village bien placé, comme on voit, et paré De coquettes maisons construites en vrai chêne : Les portes de noyer ont la mine hautaine. Ainsi que le grand angle allongé de leurs toits Qui nous parlent encor du siècle d'Henri trois ; Enfin, l'on voit — dernier cachet de fantaisie — Pendre à chaque fenêtre une ample jalousie.

Mais le tableau s'anime et demande aux crayons Leurs plus vives couleurs : O ma muse, essayons :

Le soleil expirant sur l'Océan farouche, Jette le rouge et l'or sur chaque objet qu'il touche. Ce groupe de maisons, qu'un rayon empourpra, Semble sortir des trucs d'un nouvel opéra. Voyez, n'est-ce pas là vraiment une féerie ! Tout s'éclaircit, se meut, chante, travaille ou prie ; Ici les pères vont rassembler leurs troupes, Là, le fermier revient pour prendre un doux repos ; Le maréchal, fatigué de donner la réplique A l'enclume, se tient. Sur la place publique La ronde des enfants hausse son diapason. Pendant que la fermière, au seuil de sa maison, Fredonne au bruit du rouet quelques douces ballades Déjà vieilles au temps des premières croisades.

Mais quel est ce vieillard dont le paisible aspect Imprime à tous les cœurs la crainte et le respect ! Ses longs cheveux bouclés sont plus blancs que la neige, Et les petits enfants lui font un doux cortège. Ce visage béni, cet homme révéré Dont tous baisent la main, c'est Monsieur le Curé ; C'est lui . . . c'est par ses soins que le pays prospère, Et tous les laborieux savent que c'est leur père.

Aussi, quand le beffroi tinta ses trois saluts, Le village en entier récitait l'Angelus.

Traduction d'ANTHONY RALPH.

(A suivre.)

LE CRIME DES FEMMES

VIII.

DEUX FÊTES.

(Suite)

La nuit était d'un bleu sombre et les étoiles scintillaient comme si le froid avivait leur lumière. Le long de la route, des grands arbres dressaient leurs branches noires : la terre gardait une teinte brune, uniforme. On n'entendait aucun bruit dans la campagne que les aboiements lugubres d'un chien hurlant la mort, comme disent les paysans. M. Courcy voulait voir Paul et savoir ce que devenait Lory. Il poussa la porte et entra sans frapper.

Comme il franchissait la cour, un homme sortit du couloir de la maison, c'était Barthier.

— Paul ! s'écria M. Courcy, Paul ! où allez-vous ?

— Ah ! c'est vous ! Ben ! c'est bien vous, ma raison s'en va, ma tête s'en va, ma tête se fend. Voir une femme endurer un pareil martyre et ne rien pouvoir, rien, cela me rend fou. Ben, entendez-vous, entendez-vous ? mon Dieu ! Ah ! ces cris me poursuivront toute ma vie. . . .

Et Paul, sanglotant comme un enfant, posa son front sur l'épaule de son ami.

— Allons, dit Courcy, il ne faut pas vous laisser abattre de la sorte. Il ne faut pas quitter Lory pendant cette crise suprême. Votre devoir est de rester, et de la soutenir de votre présence.

En ce moment, une lamentation déchirante fendit l'air. M. Courcy guida ou plutôt traîna Paul jusqu'au couloir.

A peine y fut-il entré que la voix claire de Margot appela :

— Monsieur Paul ! monsieur Paul !

Barthier monta l'escalier en trébuchant. Il trouva dans la pièce précédant la chambre de sa femme, madame Méline achevant d'envelopper un petit enfant dans des langes garnis de dentelle.

Et Paul tomba à genoux pour baiser le front de l'ange qui lui était envoyé.

Quand il pénétra dans la chambre de sa femme, et qu'il vit Lory blanche comme ses oreillers, les yeux humides, les lèvres pâles, il sentit que jamais il ne l'avait autant aimée, qu'il éprouvait pour sa compagne, à partir de cette heure, un sentiment de tendresse plus profond, plus parfait, et que de cette soirée il la reconnaissait bien pour l'os de ses os et la chair de sa chair !

Lory lui tendit la main avec un beau et fier sourire.

Si elle avait failli mourir, elle n'avait pas, du moins, cessé de se montrer courageuse, et au milieu des plus profondes angoisses du corps et de l'âme, alors que la sueur du trépas mouillait ses tempes, elle ne cessa jamais de répéter le nom de Paul.

Madame Méline apporta le nouveau-né entre

les deux époux, et pour la seconde fois de sa vie, peut-être, M. Courcy sentit au fond de son âme une tristesse jalouse.

— Paul, dit Lory, sais-tu que c'est l'anniversaire de ta naissance aujourd'hui ?

— Oh ! quel bouquet de fête nous vient du ciel, chère femme ! répondit M. Barthier.

— Ah ! pensa Courcy, voilà deux fêtes célébrées d'une façon bien différente : là-bas, le bruit, le rire, le luxe, le plaisir ; ici les plus célestes joies et les émotions les plus fortes qui puissent remplir le cœur de l'homme. Paul ! Paul ! en ce moment, vous avez bien la meilleure part.

Et, moitié pour échapper au spectacle de la félicité de ces deux êtres confondus dans un amour complet, moitié pour empêcher que son absence fût trop remarquée, M. Courcy regagna les Haussois.

Il dévorait le chemin, et cependant il redoutait presque d'arriver. Depuis le matin son esprit s'emplissait des grandes pensées inspirées par ces mots : famille, paternité. S'il restait privé d'enfants, lui ! A qui retournerait cette fortune amassée et consolidée avec tant de peines et de soucis ? Que lui servirait d'avoir créé les Haussois, s'il ne léguait à personne la charge de perpétuer son œuvre ! Ah ! qu'il verrait longtemps de quel regard, plein de reconnaissance et d'amour, Paul couvait la chère créature brisée tenant dans ses bras son petit enfant ! Qu'il entendrait longtemps le cri de joie de Paul et aussi la dernière plainte de la mère. . .

Le mouvement qui régnait aux Haussois, cette fête qui, s'il eût été dans une autre disposition d'esprit, l'eût distrait peut-être, sonna faux à ses oreilles.

Il n'y eut pas jusqu'au rôle, choisi et joué par sa femme, qui ne lui laissât un sentiment pénible. Car enfin, quelque honnête que soit le dénouement de cette comédie, Gabrielle ne se laisse pas moins entraîner par la passion de Stéphane, et si le mari l'emporte dans un duel de dévouement et d'éloquence, qui sait si plus d'une fois son cœur ne s'emplira pas de sanglots quand il songera que l'amour de sa compagne n'est pas absolument à lui, qu'il n'ait failli la perdre à jamais.

Quand M. Courcy entra dans la salle de spectacle, la pièce était presque finie ; le mari, en face de Gabrielle et de Stéphane, parlait haut de l'honneur du mariage, de la sainteté de la foi conjugale, et la jeune femme entraînée finit par s'écrier :

O père de famille ! ô poète ! je t'aime. . .

Le hasard voulut qu'en prononçant ce vers, madame Courcy rencontrât les yeux de son mari. Soit tendresse véritable, soit coquetterie, elle parut si bien lui faire hommage des applaudissements qui éclataient dans la salle, que l'oppression de cœur de Benjamin diminua.

Les spectateurs enchantés quittèrent le théâtre et regagnèrent la salle de bal. Madame Courcy prit le bras de son mari avec une grâce caressante.

— Etes-vous content ? demanda-t-elle.

— Vous avez fait plus qu'il n'était besoin, ma chère Augustine ; mais je vous sais gré de votre intention, et vos hôtes n'ont pas assez d'éloges à vous décerner. . . Vous ne me demandez pas des nouvelles de Lory ? Elle a un petit ange dans sa maison, et je l'ai embrassé entre deux actes.

— J'irai voir Lory demain, mon ami.

Pendant que l'orchestre exécutait le prélude d'une valse de Strauss, que les gourmets attaquaient les friandises gastronomiques du buffet, les jeunes filles et les jeunes femmes acceptaient le bras de leurs danseurs.

Augustine allait de groupe en groupe, s'occupant de chacun, ayant à dire à tous un mot gracieux. Une des femmes qui attirait le plus les regards était la jeune comtesse de Maisonfort. Augustine avait pensé qu'elle étalerait ses diamants et l'emporterait sur toutes les invitées par sa parure. Il n'en était rien. Solange de Maisonfort portait une toilette blanche et une grappe de fleurs dans les cheveux. Rien ne faisait mieux ressortir sa beauté aristocratique que cette simplicité voulue. A quelque distance de Solange était assise madame Louise Revel. Chaque détail de sa parure paraissait emprunté à une gravure de modes, et formait avec l'autre une contradiction.

La mesquinerie montrait le bout de l'oreille ; la soie de la robe était mince et frippée, les volants en fausse dentelle, et les bijoux tapageurs, en *loc*, comme ne manqua pas de le dire Framboisine à Marielle. Sa sœur Aurélie reposait au contraire les yeux et le cœur. Sa robe de linon transparent, les rubans bleus noués dans ses cheveux, et la longue ceinture jouant sur la jupe à grande traîne lui donnaient quelque chose d'une apparition céleste. Elle regardait cette foule brillante, animée, dévorée par la soif du plaisir, avec une profonde indifférence. Elle n'avait pas refusé l'invitation d'Augustine, sa sœur en eût éprouvé un violent chagrin, mais elle ne s'abandonnait ni à la valse dont l'orchestre entraînait les danseurs, ni même à ce que je ne sais quoi de fiévreux qui se dégage de toutes les fêtes. Madame de Lagrange, fidèle à remplir sa promesse, était accourue aux Haussois. La femme du général, la prêtresse conviait Augustine à leurs réceptions. Au bras de l'artiste qui avait peint le rideau et les médaillons de la salle de spectacle, s'avancait une jeune femme rousse, d'une beauté très-antique par le galbe et la forme. Sa parure gardait quelque chose d'un peu théâtral ; en réalité, elle l'avait copiée sur un tableau du Titien. Les femmes critiquaient l'étrangeté de sa mise et jalouaient ses diamants ; les hommes s'extasiaient sur la beauté de Néra. Le jeune architecte du théâtre,

M. Albert Taconier, alla lui serrer la main, et Gustave Thiébaud désignant Aurélie à son ami :

— Regarde, dit-il, la jolie Madone. — C'est vrai, répondit Albert, si je me faisais présenter.

— Madame Courcy te rendra gracieusement ce service.

Un moment après, et sous les auspices d'Augustine, l'architecte invitait Aurélie pour le quadrille suivant.

— Je ne danse pas, monsieur, répondit la jeune fille avec un sourire.

— Quoi, mademoiselle, vous pouvez ne pas aimer la danse ?

— La vérité que je vais vous avouer est bien plus grave, monsieur, je ne sais pas danser.

— Au fait, dit Albert, les anges ne dansent pas, ils planent.

Et, profitant de l'avantage de sa présentation, il continua la conversation. D'abord il parla des merveilles des Haussois, puis de la splendeur de la fête, enfin de la grâce d'Augustine. Il passa en revue les femmes présentes et lança contre Louise une épigramme qui fit rougir Aurélie.

— Avez-vous entendu citer à Paris le nom de Gustave Thiébaud, mademoiselle ?

— Souvent, monsieur, c'est un peintre de grand talent.

— En train de le perdre, mademoiselle.

— Le gaspille-t-il ?

— Oui, il est prodigue et le tue. Et savez-vous qui le pousse dans une voie fatale, savez-vous qui presse le génie de cet homme et boit le sang de ses veines ? c'est sa femme ! Gustave est fou de Néra, et, pour satisfaire aux besoins de sa coquetterie, il travaille, produit, produit sans cesse, afin de réaliser de l'or et de le jeter dans les mains de cette femme, plus dévorante que le tonneau des Danaïdes. Elle le fait descendre des sublimes hauteurs de l'art à de lâches compromis avec le métier. Gustave a brossé le rideau de ce théâtre pour six mille francs ! Tandis que dans son atelier paisible, il aurait pu créer un œuvre durable, et répondre à ce que l'on attend de lui. Souvent Néra enlève de l'atelier des toiles inachevées, des ébauches, sans souci de la réputation de l'artiste. Dans trois ans, Gustave sera mort à la peine ou il deviendra fou ! Ah ! mademoiselle, on parle des drames de la cour d'assises, on parle des crimes réprimés, ce sont les crimes journaliers, les crimes contre la famille et la conscience qu'il faudrait réfréner. Combien ai-je vu de ces malheureux jeunes gens ruiner une belle intelligence, au profit d'une fantaisie de leur femme !

Louise, en ce moment, s'approchait de sa sœur, et Albert comprit sa triste méprise de tout à l'heure.

— Ne vous excusez pas, monsieur, dit Aurélie, vous n'êtes coupable de rien. Ma sœur aime le monde, et nous sommes pauvres. Mon beau-frère gagne quatre mille francs ; il n'est pas possible que nous étalions beaucoup d'élégance. — La vôtre est parfaite, mademoiselle, elle est simple.

Albert n'osa prolonger son entretien, et cependant, tout le charmat dans cette jeune fille. Il lui semblait qu'elle le comprendrait, et que Dieu avait mis une harmonie jumelle dans leur âme. Du reste, il ne l'eût pas quittée par convenance, que forcément il en eût été séparé : une grande gerbe de feu d'artifice éclatait dans le ciel et répandait un jour factice dans la cour immense.

Ce fut la dernière surprise de cette soirée dont les invités devaient longtemps se souvenir. On se sépara en hâte, car il était fort tard, et les plus courageux se sentaient un peu las. Augustine rayonnait ; rien ne manquait à sa satisfaction ; on l'avait louée, admirée, elle s'endormit bercée par un concert de louanges, et s'éveilla quand Framboisine tira ses rideaux.

IX

MAITRE FUTÉ.

Une grande route s'étendait depuis le vaste portail des Haussois jusqu'au prochain village, et un chemin vicinal, bien entretenu par les soins de M. Courcy, longeait à droite et à gauche les bâtiments de la fabrique, aboutissant à des communes distantes d'une demi-lieue ou de trois-quarts de lieue environ. Il en résultait que tout proche de sa manufacture, se trouvaient les angles de deux terrains : celui de droite, planté d'arbres déjà vigoureux ; celui de gauche, rempli de légumes.

Ils appartenaient à un cabaretier du village de Cornouillet, nommé Mouillavoine. Le bonhomme qui, pendant de longues années, avait réalisé de gros bénéfices en logeant, nourrissant et surtout en abreuvant les ouvriers de la fabrique, avait vu tout d'un coup son industrie ruinée. En bâtissant ses maisons propres, M. Courcy dégoûta les travailleurs des chambres sordides de Mouillavoine ; en établissant une boucherie saine, une laiterie irréprochable, en favorisant l'élevage des animaux domestiques, il empêcha les travailleurs de manger des ragôts du gargotier. Or, Mouillavoine, que les gens du village appelaient entre eux maître Futé, gardait une grosse rancune contre M. Courcy, et guettait l'occasion de prendre une revanche.

Cela semblait impossible au premier abord. La lutte du pot de terre contre le pot de fer n'était pas plus insensée. Mais Mouillavoine savait que la patience est une force à laquelle rien ne résiste, et que les dissolvants fondent les matières les plus dures. Il attendait, comme une bête malfaisante guette une proie. Jamais il ne s'était plaint de M. Courcy, jamais il n'avait paru regretter la prospérité de son cabaret ; il

semblait n'avoir d'autre souci que son commerce de grains.

Cependant, depuis quelques jours, il parlait à des maçons et s'entretenait avec des marchands de bois de charpente. Il cachait un mystère aux gens de Cornouillet. En effet, un jour, M. Courcy, debout sur le seuil de la grande porte, vit des ouvriers creusant le sol à une assez grande profondeur. Dans la journée arrivèrent des charrettes pleines de pierres. Des scieurs de long s'établirent à quelque distance, coupant le bois d'après les mesures données par un entrepreneur. La curiosité poussa M. Courcy à adresser une question aux ouvriers :

— C'est père Mouillavoine qui se bâtit une maison.

— Pour l'habiter ?

— Faut croire ; celle de Cornouillet est si vieille.

M. Courcy devint inquiet.

Il ne voulut pas en demander davantage, mais la construction de cette pauvre demeure en face de sa riche fabrique le troubla. Ce pressentiment prit des proportions d'un souci. A partir de ce jour, le manufacturier surveilla, étudia la bâtisse. Il s'étonna de la grandeur des deux salles du rez-de-chaussée ; du soin avec lequel on établissait les caves. Les ouvriers bien payés, stimulés par la promesse d'une gratification, au cas où ils auraient terminé leur besogne avant la fête du pays, réalisèrent des miracles de promptitude.

Quand la maison fut élevée, couverte et crépie, on planta un gros bouquet dans le tuyau de la cheminée, et les marchands de meubles arrivèrent à la file, apportant de longues tables, des bancs, des chaises, un comptoir. On ne pouvait s'appuyer le nombre de verres, de pichets, de bouteilles, de cruches, de dames-jeannes qui s'entassèrent sur les planches, le dressoir et la profondeur des fenêtres, préparées en montre de magasin.

Après les meubles vinrent les fûts, les barriques, les tonnelets, les paniers de bouteilles cachetées, les fioles à étiquettes dorées. Et, comme la cloche de Cornouillet sonnait la messe matinale, Mouillavoine, aidé par Carême, un pauvre enfant boiteux et bossu, trouva sur une pierre le jour du mercredi des Cendres, suspendait au-dessus de sa porte un gros bouquet de branches de gui.

En se rendant à l'office avec sa femme, M. Courcy aperçut le gui symbolique, et sur le seuil de la porte la figure narquoise de Mouillavoine.

— Ah ! pensa-t-il ; voilà le termite qui ruinerait les fondations de ma maison.

Il ne parla pas à Augustine de son inquiétude, mais, après le déjeuner, il quitta la fabrique et se dirigea vers le nouveau cabaret.

Mouillavoine salua avec une exagération de servilité.

— Serais-je assez heureux pour que M. Courcy, le riche M. Courcy fût ma première pratique ? demanda-t-il. Que faut-il vous servir, monsieur ?

— Il faut m'écouter d'abord et me répondre ensuite.

— Singulière façon de consommer, tout de même, dit en riant Mouillavoine.

— Vous étiez jadis installé à Cornouillet, et vous gagniez bien votre vie ?

— Merveilleusement et facilement. Mon cabaret me rapportait au moins mille écus de profit. Tous les ouvriers venaient chez moi, et il fallait voir comme ma caisse s'emplissait les jours de paye à la fabrique. Malheureusement, vous avez bâti vos maisons, vous avez vendu de la viande, boulangé du pain, débité du vin, et mon industrie s'est trouvée ruinée.

— Mais cent familles ont connu l'aisance.

— Cela se peut, monsieur ; mais, je vous le répète, votre sollicitude pour les ouvriers m'a ruiné, et ma pauvre femme est morte de chagrin.

— J'aurais pu vous offrir un dédommagement. . .

— Pour la perte de ma clientèle, c'eût peut-être été d'un homme juste, monsieur ; quant à la perte de ma femme. . .

— Vous dites que vous gagniez mille écus par an.

— En moyenne, quelquefois davantage ; il m'arrivait souvent de prêter de petites sommes à petits intérêts, et petit à petit. . .

— Enfin vous faisiez l'usure, maître Futé.

— Dame, monsieur, il n'y a que la caisse d'épargne pour payer trois pour cent d'intérêt ; les particuliers comptent différemment.

— Et il y a quinze années environ que le village de Cornouillet est abandonné par mes ouvriers ?

— Tout autant, monsieur ; qui équivaut pour moi à une perte sèche de quarante-cinq mille francs, pas vrai ? Et comme au bout de quatorze ans un capital est doublé. . .

— Qui vous a donné l'idée d'établir ici un cabaret ?

— C'est bien simple : les ouvriers ne venant plus à moi, il s'agissait d'aller aux ouvriers.

— Mais ces ouvriers ont oublié le chemin des mauvais lieux.

RAOUL DE NAVERY.

(La suite au prochain numéro.)

AVIS

Les abonnés de *L'Opinion Publique* qui désirent faire relier leurs volumes d'une manière élégante et solide, et à bon marché, feront bien de s'adresser au bureau de ce journal, 5 et 7, rue Bleury.

Nous pouvons fournir quelques séries complètes de *L'Opinion* depuis sa fondation (1870).

REVUE DE LA SEMAINE

PROVINCE DE QUÉBEC

A la demande d'un grand nombre de nos lecteurs qui désirent conserver, comme souvenir et pour référence, les tableaux de votation dans les différentes parties de la Province, nous continuons cette publication intéressante.

COMTÉ DE RIMOUSKI.

Table of election results for Rimouski, listing candidates like Hon. Chauveau, M. Vallée, and various parishes with their respective vote counts.

L'hon. M. Chauveau est élu par le vote prépondérant de l'officier-rapporteur.

DORCHESTER.

Table of election results for Dorchester, listing candidates M. Audet, M. Gagnon, and M. Paradis with their vote counts.

Majorité de M. Audet sur M. Paradis, 810 ; sur M. Gagnon, 1323.

TÉMISCOUATA.

Table of election results for Temiscouata, listing candidates M. Déchéne and M. Pouliot with their vote counts.

Majorité pour M. Déchéne, 376

SAINT-AURICE

Table of election results for Saint-Aurice, listing candidates M. Desaulniers and M. Lord with their vote counts.

Majorité générale pour M. Desaulniers, 235

RICHELIEU

Table of election results for Richelieu, listing candidates M. Mathieu and M. Bergeron with their vote counts.

Majorité pour M. Mathieu, 188

BERTHIER.

Table of election results for Berthier, listing candidates M. Robillard and M. Sylvestre with their vote counts.

Majorité de M. Robillard 166

MASKINONGÉ.

Table of election results for Maskinongé, listing candidates M. Caron, M. Houde, and M. Lafrenière with their vote counts.

Majorité de M. Caron sur M. Houde, 471 ; sur M. Lafrenière, 278.

SAINT-JEAN.

Table of election results for Saint-Jean, listing candidates M. Roy and Hon. Marchand with their vote counts.

Majorité pour l'hon. M. Marchand, 271

CHARLEVOIX.

Table of election results for Charlevoix, listing candidates M. Tremblay and M. Gauthier with their vote counts.

Majorité pour M. Gauthier, 30

JOLIETTE.

Table of election results for Joliette, listing candidates M. Guilbault and M. Lavallée with their vote counts.

Table of election results for Ste-Béatrix, listing candidates M. Meikle and M. Pridham with their vote counts.

Majorité pour M. Lavallée, 208

ARGENTEUIL.

Table of election results for Argenteuil, listing candidates M. Meikle and M. Pridham with their vote counts.

Majorité pour M. Meikle, 68

MONTMAGNY.

Table of election results for Montmagny, listing candidates M. Fortin and M. Roy with their vote counts.

Majorité pour M. Fortin, 42

BAGOT.

Table of election results for Bagot, listing candidates M. Blais and M. Dupont with their vote counts.

Majorité pour M. Blais, 164

ROUVILLE.

Table of election results for Rouville, listing candidates M. Bertrand and M. Robert with their vote counts.

Majorité pour M. Bertrand, 168

SAINT-HYACINTHE

Table of election results for Saint-Hyacinthe, listing candidates M. Casavant and Hon. Bachand with their vote counts.

Majorité pour l'hon. M. Bachand, 68

YAMASKA.

Table of election results for Yamaska, listing candidates M. Wurtelle and M. Brassard with their vote counts.

Table of election results for Pierreville, listing candidates M. Pelletier and M. Dorion with their vote counts.

Majorité pour M. Wurtelle, 810

L'ASSOMPTION.

Table of election results for L'Assomption, listing candidates M. Pelletier and M. Dorion with their vote counts.

Majorité pour M. Pelletier, 193

OUTAOUAIS.

Table of election results for Outaouais, listing candidates M. Duhamel and M. Foran with their vote counts.

Majorité de M. Duhamel, 218

PONTIAC.

Table of election results for Pontiac, listing candidates Hon. Church and M. Purvis with their vote counts.

Majorité de l'hon Church, 245

FRANCE

Les princes qui ont honoré de leur présence la cérémonie de l'ouverture de l'Exposition, sont : S.A.R. le prince de Galles, S.M. don François d'Assise, S.A.R. le duc d'Aoste, S.A.R. le prince royal des Pays-Bas, S.A.R. le prince Henri des Pays-Bas et S.A.R. le prince royal de Danemark.

L'ÉNIGME ORIENTALE

L'éloignement simultané de Constantinople des troupes russes et des forces navales anglaises, d'abord accepté en principe sous l'influence médiatrice de l'empire d'Allemagne, est retombé dans l'ordre des choses problématiques par suite du peu de confiance que les cabinets de Londres et de Saint-Petersbourg s'accordent avec raison l'un à l'autre. Si nous partons, disent les Russes, les Anglais sont capables de rester au mépris de leur promesse. Ces derniers entretiennent la même crainte à l'égard des Russes. Les deux partis, en n'ajoutant aucune foi à la parole de l'autre, démontrent qu'ils se connaissent à fond et se rendent justice égale. A.-B. LONGPRÉ.



LE DÉPOT DE CHAPELETS À ROME

UN MARIAGE EN HAUT LIEU

Le Sport publie des renseignements fort intéressants sur le mariage de Miss Hannah de Rothschild et du comte de Roseberry, à qui elle apporte en dot 30 millions.

La richissime héritière, qui eût pu se couvrir de pierres d'une valeur inappréciable, s'est présentée à l'autel sans un seul bijou. Elle a même ôté les solitaires qu'elle portait aux oreilles, une heure avant la cérémonie civile.

Devant le "Registrar," sa toilette était en brocart de soie blanche, son manteau en cachemire doublé d'hermine, son chapeau à couronne plate avec rubans roses, orné d'une plume d'autruche et garni de plusieurs rangs de perles à la Marie-Stuart.

Mlle de Rothschild a aussi adopté une autre mode naissante et qui sera imitée.

Elle a remplacé les demoiselles d'honneurs par des jeunes enfants.

Cette coutume, qui n'aura probablement pas l'assentiment des jeunes filles, dont elle supprime la mission, a obtenu un grand succès. Les fillettes qui accompagnent la mariée sont des petits pages plus charmants que ceux qui formaient la suite des princesses du moyen âge.

L'énumération des joyaux que toute la famille de Rothschild a donnés à la fiancée nous entraînerait trop loin; bornons-nous à éblouir les dames avec la liste des dons du comte de Roseberry à sa future.

Une rivière de diamants de grosseur démesurée avec croix maltaise et pendants d'oreilles; une couronne de comtesse d'ordonnance aux réceptions de la cour en brillants; un bracelet à la Marie Stuart en brillants; un collier de perles orientales à cinq rangs, avec pendentif d'oreilles; un bracelet de trois rangs de diamants; un "stomacher" en boutons de rose et feuilles de diamants; assortiment de bagues à quatre anneaux en rubis, émeraudes, diamants et saphirs; un éventail ayant appartenu à la reine Marie-Antoinette; un bracelet à grosses perles entourées de diamants; un brooch, idem, et pendants d'oreilles en perles; une petite boîte en or et émail avec un portrait de Marie-Antoinette, et un énorme saphir entouré de diamants avec pendentif en grosse perle poire.

ÉCHOS DE PARIS

Un pied dans le crime... C'est le cocher Garrand qui, sans songer à mal, y a mis le sien. Un gardien de la paix, boulevard Magenta, allait dresser une contravention contre lui.

Bah! qu'est-ce que cela vous rapporterait! dit en riant Garrand.

Et il glisse fraternellement une pièce de quarante sous dans les mains de la police. Le gardien de la paix garde les quarante sous—comme pièce... à conviction—et traîne Garrand au commissariat du passage du Désir, où il ne désirait pas du tout aller.

Là, il lui fait lire le Code. Voyez-vous la figure du malheureux, quand il apprend qu'il peut être condamné à six mois de prison pour tentative de corruption? Ah!

comme il aurait voulu ne pas être obligé de reprendre sa pièce!

Heureusement, la police est moins méchante qu'elle n'en a l'air, et Garrand en sera quitte pour une petite contravention et une grande peur, dont il se souviendra..... il en a fait le serment.

Les grands magasins de nouveautés sont, depuis quelque temps, victimes d'un genre de vol assez intelligemment organisé et dont il est bon de les prévenir.

En voici la mise en scène: Une dame d'aspect extrêmement comme il faut, arrive, suivie d'un domestique irréprochablement galonné.

Après avoir marchandé différents objets, elle fait, selon le rite consacré, disparaître sous ses vêtements un paquet de dentelles ou un coupon de soie.

Un surveillant se détache silencieusement pour aller chercher un sergent de ville.

A ce moment, le domestique s'approche du dit surveillant, et lui dit tout bas:

—Madame est monomane, elle a déjà été enfermée, et sa famille m'a chargé de veiller sur elle. Combien y a-t-il à payer?

L'affaire ne va pas plus loin, et on règle le compte.

C'est fort bien; mais quand les employés du magasin ne s'aperçoivent pas du vol—et c'est le cas sept fois sur dix—le domestique ne dit rien.

Un drame poignant dans sa réalité simplicité.

Les époux X..., demeurant rue du Château, à Plaisance, avaient une charmante petite fille, un baby de dix-sept mois, mignonne au possible, et dont le babil joyeux réjouissait toute la maison.

Lundi soir, un ami donna à M. X... des billets de spectacle. Voulant en profiter, Mme X... coucha la petite fille dans son berceau, attendit qu'elle fût bien endormie, et partit...

Une demi-heure après, le concierge entendit l'enfant crier. Supposant qu'elle ne tarderait pas à s'endormir, il ne se dérangea pas. Les cris continuèrent longtemps. Enfin, vers onze heures, ils diminuèrent peu à peu et finirent par cesser.

A onze heures et demie, le père et la mère rentrèrent à la maison, enchantés de leur bonne soirée.

—Ah! dit le concierge, je ne sais pas ce qu'a eu la petite; elle a crié pendant plus de trois heures. C'est à peine si elle vient de se taire...

Ils montèrent; l'enfant était morte dans son berceau.

Se réveillant, elle avait cherché sa mère, et elle avait passé sa tête dans une des mailles du berceau—un berceau en filet. Se sentant le cou serré, elle s'était débattue; mais, plus la pauvre petite avait cherché à se dégager, plus elle avait serré le lien qui lui entourait la gorge...

L'agonie avait duré trois heures.

On nous annonce à la dernière heure que, sur l'ordre du parquet, il a été sursis à l'enterrement de la petite X... Le corps a été apporté à la Morgue.

Souçonnerait-on un crime?

Aux Cultivateurs.—Rien, suivant nous, n'est plus intéressant, pour celui qui a à cœur le progrès et l'avancement de son pays, que de noter la vente rapide et toujours croissante des instruments d'agriculture. L'ancienne méthode, laborieuse et lente, disparaît aujourd'hui pour faire place aux instruments les plus économiques et les mieux combinés. Une des maisons les plus prospères de la Puissance, dans ce genre d'affaires, est celle de Frost & Wood, de Smith's Falls, Ont., établie en 1839 et qui, depuis quarante ans, a prêté son concours efficace à toutes les améliorations qui ont eu lieu dans l'agriculture du pays. Les instruments que cette maison offre en vente sont économiques, durables et donnent toutes les garanties possibles aux agriculteurs. Nous ne voulons pas d'autres preuves de leur supériorité sur tous les autres que l'encouragement donné depuis quarante ans à cette maison et l'empressement des agriculteurs à se procurer les instruments fabriqués par elle. Nous nous rappelons avoir vu dans des champs les instruments d'autres fabrications abandonnés comme ne valant rien, tandis que ceux de la maison Frost & Wood étaient sans cesse à l'œuvre. Un brave cultivateur nous disait un jour qu'une des machines de la fabrique de Smith's Falls valait dix fois le prix de celles d'aucune autre manufacture, tant par la quanti-

té de travail accompli que par l'assurance que vous avez qu'elle ne se dérangera pas au beau milieu de la journée, et ne vous fera pas perdre ainsi un temps précieux.

La renommée dont jouissent les instruments fabriqués par Frost & Wood n'est pas circonscrite au Canada. En mai 1877, à l'Exposition tenue à Sydney, en Australie, ils ont remporté la médaille d'excellence, et ces messieurs sont aujourd'hui activement occupés à remplir des commandes considérables pour Faucheuses, Moissonneuses et Râteaux à cheval, venant de ce lointain pays.

La maison Frost & Wood est représentée à Montréal par MM. LARMONTH & FILS, 33, rue du Collège. Ces messieurs, qui sont agents pour la province de Québec, ont toujours en magasin un assortiment complet d'instruments d'agriculture qu'ils tiennent à la disposition des pratiques, et qu'ils expédient avec célérité et aux plus bas prix possibles.

Tout présage pour la saison prochaine une activité plus qu'ordinaire dans cette branche d'affaires. Pas n'est besoin, cependant, de craindre l'encombrement des commandes non remplies. La maison Frost & Wood est à la hauteur de sa position, et peut fournir toutes les machines aratoires dont le pays a besoin sans faire attendre qui que ce soit.

Nous attirons tout spécialement l'attention de nos lecteurs sur la Nouvelle Moissonneuse légère simple, dont nous donnons une représentation sur notre dernière page. Cette machine offre de très grands avantages qu'aucune autre ne possède, et mérite d'être examinée avant d'acheter ailleurs.

La Faucheuse Buckeye nouveau modèle est connue par l'excellence de son travail, et le Râteau déversoir à cheval amélioré qui y est adapté n'a pas son égal en Amérique. Des pièces extra pour les réparations sont toujours prêtes à être livrées aux pratiques.

Demandez à LARMONTH & FILS, 33, rue du Collège, Montréal, un exemplaire de leur circulaire annuelle. C'est un petit opuscule qui devrait se trouver entre les mains de tous les cultivateurs du pays.

La maison Frost & Wood a récemment introduit en Canada, la "Charrue-Sulky de Gilpin," fabriquée dans l'Illinois, Etats-Unis. Plus de 20,000 de ces charrues ont été vendues durant les dernières dix années. Quelle meilleure recommandation peut-on désirer?

LES ECHECS

Adresser toutes les communications concernant ce département à M. O. TREMPE, No. 698, rue Saint-Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Solutions justes du problème No 116: MM. J. A. Cusson, Northampton, Mass.; N. P. Sorel; V. R. Gagnon, H. M. et Z. Delannais, Québec; A. C. Saint-Jean; M. Toupin, J. L. P., S. Lafrenaye, P. O. Giroux et T. Lafrenière, Montréal; L. O. P., Sberbrooke.

Nous attirons l'attention des amateurs d'Échecs sur le curieux problème de M. Shinkman qui paraît dans ce numéro. Il est à remarquer que le Cavalier et les Pions ne jouent pas, et il s'agit de capturer le Cavalier avec le Roi, ce qui n'est pas très-facile, comme on pourra s'en convaincre. Nous prions tous les messieurs qui réussiront à résoudre ce problème de nous en adresser la solution.

Maintenant que la liste du tournoi d'Échecs canadiens est close, nous croyons devoir publier les noms des concurrents, que M. Shaw, le conducteur du tournoi, a bien voulu nous adresser.

Parmi ces noms, il nous fait plaisir de voir figurer celui de notre estimable collaborateur, M. C. A. Boivin, de Saint-Hyacinthe. Nous l'en félicitons et lui souhaitons un beau succès:

- Professeur W. H. Hicks, Montréal.
John Henderson, "
A. Saunders, "
J. W. Shaw, "
M. J. Murphy, Québec.
C. A. Boivin, Saint-Hyacinthe.
W. Braithwaite, Unionville, Ont.
Dr J. Ryall, Hamilton, Ont.
H. N. Kittson, "
G. Gibson, Toronto.
J. E. Narroway, Saint-Jean, N.-B.
J. Clawson, "
J. T. Wyld, Halifax.
Jas. G. Foster, "
Geo. P. Black, "

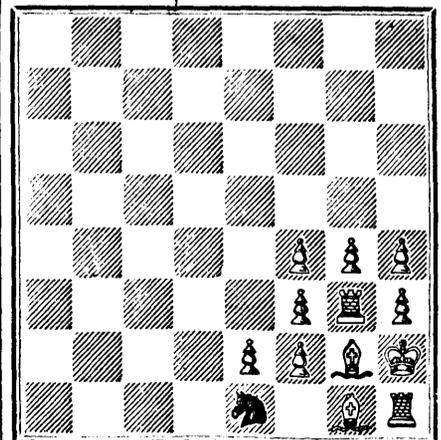
Comme le conducteur du tournoi n'a pu réussir à compléter la liste telle que mentionnée en premier lieu (21), voici les changements qui ont été faits concernant les prix:

Table with 2 columns: Prix, Montant. 1er prix: \$35, 2e: 20, 3e: 15, 4e: 10, 5e: 5.

PROBLEME No. 118.

Composé par M. W. A. SHINKMAN, Etats-Unis.

Noirs.



Blancs.

Dans combien de coups le Roi peut-il capturer le Cavalier noir (le Cavalier et les Pions étant stationnaires)?

SOLUTION DU PROBLEME NO. 116.

Blancs. Noirs.

- 1 D 4e T D 1 R pr. P (A)
2 D pr. P, échec et mat. (A) 1 F 4e C (B)
2 D 4e D, échec et mat. (B) 1 P joue.
2 D fait échec et mat.

3IEME PARTIE

Voici une intéressante petite partie jouée entre deux amateurs de London, Ontario.

(Défense des deux Cavaliers.)

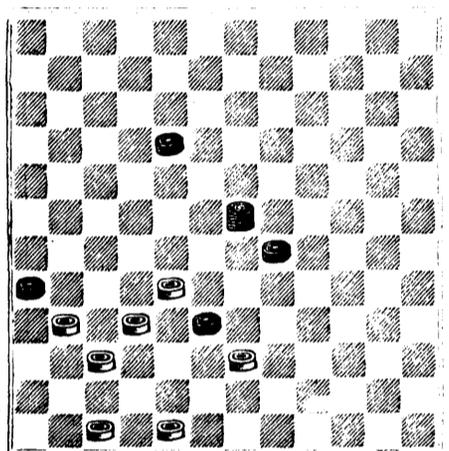
- Blancs. Noirs.
M. G. ... M. B. ...
1 P 4e R 1 P 4e R
2 C 3e F D 2 C 3e F R
3 C 3e F R 3 C 3e F D
4 P 4e D 4 P pr. P
5 C pr. P 5 F 4e F D
6 C 5e F R 6 Roquent
7 P 4e C R 7 P 3e D
8 F 5e C R 8 P pr. C
9 P C pr. F 9 D 2e R
10 D 3e F R 10 C 5e D
11 C pr. C R 11 C pr. P, échec
12 R 1er D 12 C pr. T
13 C 5e D 13 D pr. P R
14 C pr. C, échec
Et les Blancs gagnent.

LE JEU DE DAMES

Les personnes qui auraient des problèmes à nous envoyer pour être publiés, devront les adresser à l'éditeur du jeu de Dames, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

PROBLEME No. 124

NOIRS.



BLANCS

Les Blancs jouent et gagnent.

Nous donnerons la solution du problème No. 124 dans le prochain numéro.

DÉCÈS

À Montréal, le 6 mai, Joseph-Léon-Honoré, âgé de 6 ans un mois et 12 jours, enfant d'Honoré Gingras, écrivain, marchand, de cette ville.

AVIS AUX DAMES

Le soussigné informe respectueusement les Dames de la ville et de la campagne, qu'elles trouveront à son magasin de détail, No. 196, rue St. Laurent, le meilleur assortiment de Plumes d'Autruches et de Vautours, de toutes couleurs; aussi, réparages de Plumes de toutes sortes exécutés avec le plus grand soin, et Plumes teintes sur échantillon sous le plus court délai; Gants nettoyeurs et teints noirs seulement.

J.-H. LEBLANC. Atelier: 547, rue Craig.

Prix du Marché de Détail de Montréal

Table listing market prices for various goods in Montreal on May 10, 1878. Includes categories like FARINE, GRAINS, LÉGUMES, LAITERIE, VOLAILLES, and GIBIERS.

COLLECTEUR DEMANDÉ

ON DEMANDE un jeune homme de confiance et intelligent comme collecteur. La préférence serait donnée à quiconque aurait quelque expérience de la collection pour les journaux. Il faudra parler le français et l'anglais.

S'adresser à G.-B. BURLAND, 5 et 7, rue Bleury.

Jos. ROUSSEAU, PEINTRE DE MAISONS ET D'ENSEIGNES, No. 333, Rue Saint-Laurent, 3 m. MONTREAL.

GLACE! GLACE! GLACE!

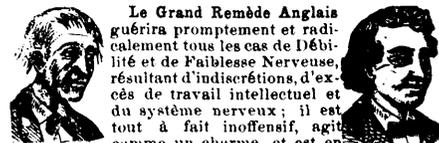
Les nouvelles glacières bâties par les soussignés ont fait de leur établissement le plus considérable qu'il y ait en cette ville. Bien que, les années dernières, ils aient toujours suffi à toutes les demandes, et qu'ils aient fourni de la glace même aux autres marchands, ils ont eu de voir, à cause de l'augmentation constante de leur clientèle, agrandir leur magasin.

Cela leur a permis de faire dans leurs prix une réduction considérable, comme le démontre l'échelle suivante:

Table with 2 columns: Quantity (10 livres par jour, 20, 30, 40, 50, 10, 20) and Price (\$ 4.00, 6.00, 8.00, 10.00, 12.00, 1.25, 1.75)

Paiement au comptant strictement à l'avance. JOSEPH CHRISTIN & CIE., 149, rue Sanguinet, Montréal. Agence chez Lavolette & Nelson, pharmaciens, No. 213, rue Notre-Dame. John Lewis & Cie., pharmaciens, Carré Victoria, 9-14-8-178.

Remède Spécifique du Dr. Wm. GRAY.



Le Grand Remède Anglais guérira promptement et radicalement tous les cas de Débilité et de Faiblesse Nerveuse, résultant d'indiscretions, d'excès de travail intellectuel et du système nerveux; il est tout à fait inoffensif, agit comme un charme, et est en usage depuis plus de trente ans avec un succès marqué. Prix: \$1 le paquet, ou six paquets pour \$5, par la poste franc de port. Détails complets dans notre pamphlet, que nous désirons fournir à tous franc de port. Adressez-vous à: W.M. GRAY & CIE., WINDSOR, ONTARIO, CANADA.

LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMÉE



NE FAILLIT JAMAIS ET EST

Vendue chez tous les Epiciers respectables. 8-19-52-112

LONGPRÉ & DUGAS

AVOCATS, No. 15, RUE SAINTE-THÉRESE, MONTREAL.

EM. TERQUEM

Commissionnaire en Marchandises (Ex-représentant des Editeurs Français à l'Exposition de Philadelphie) 12, BOULEVARD POISSONNIERE, PARIS a le plaisir d'informer messieurs les Libraires et Négoceants du Canada, qu'il se charge de tous leurs achats sur la place de Paris, soit en livres ou tous autres articles. Il serait heureux de répondre à toute demande de renseignements. Il sollicite également la faveur des ordres des membres du Clergé pour les fournitures des Institutions catholiques. Les commissions remises seront l'objet d'une attention la plus scrupuleuse. 8-20-52-116

L'OPINION PUBLIQUE

Seul Journal Français Illustré publié en Amérique, OFFRE EN PRIME A SES ABONNÉS, CETTE ANNÉE

UN MAGNIFIQUE PORTRAIT

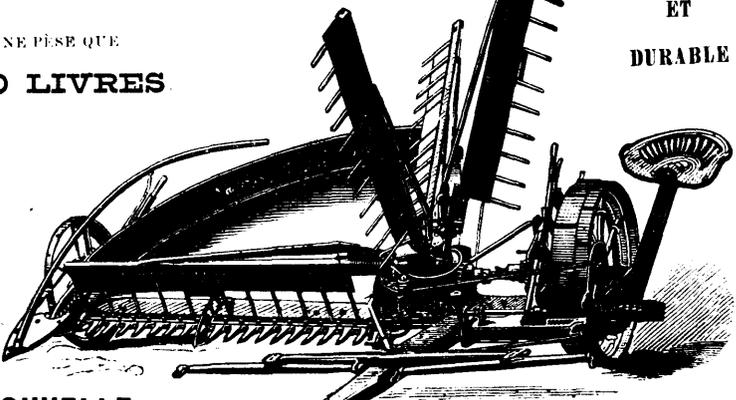
DE S. E. Mgr. CONROY, DÉLÉGUÉ APOSTOLIQUE EN CANADA.

Ce superbe portrait, lithographié sur papier de luxe 15 1/2 par 21 pouces, et d'une exécution artistique irréprochable, est maintenant prêt et sera donné, d'ici au 1er juillet 1878, à tout nouvel abonné qui paiera d'avance.

Le Portrait seul vaut la moitié de l'abonnement. S'adresser aux bureaux de L'OPINION PUBLIQUE 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

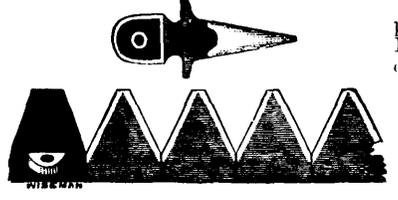
MONTURE EN Fer battu et en Acier FORTE, LEGERE ET DURABLE

NE PÈSE QUE 650 LIVRES.



NOUVELLE Légère MOISSONNEUSE MANUFACTURÉE PAR FROST & WOOD, SMITH'S FALLS, ONT.

Quiconque désirerait se procurer une MOISSONNEUSE ou des instruments réellement de première classe, est invité à venir s'assurer de nos prix et connaître nos conditions. Aussi, Faucheuses, Râteaux à cheval, Moulins à Batre, Rouleaux de Terre, Grubbeurs à Roues, etc., etc.



Nous aurons cet été des Lammes, etc., pour n'importe quelle FAUCHEUSE en usage dans le Canada. Donnez des ordres immédiatement pour être certain de les avoir à temps.

LARMONTH & FILS, AGENTS GÉNÉRAUX POUR FROST & WOOD Pour la province de Québec, 33, Rue du Collège, MONTREAL.

AVIS!

Canadian Mechanics' Magazine

PATENT OFFICE RECORD. Cette PRÉCIEUSE REVUE MENSUELLE a été beaucoup améliorée durant l'année dernière et contient maintenant les renseignements les plus Récents et les plus Utiles relativement aux Sciences et aux diverses branches des Métiers Mécaniques, choisis avec le plus grand soin pour l'information et l'instruction des Ouvriers du Canada. Une partie de ses colonnes est consacrée à la lecture instructive, convenable pour les jeunes membres de la famille, des deux sexes, sous le titre de:

"Illustrated Family Friend,"

TELLE QUE HORTICULTURE, HISTOIRE NATURELLE JEUX ET AMUSEMENTS POPULAIRES OUVRAGES DE FANTAISIE ET A L'AI GUILLE POUR DAMES, ET COURTES ET AMUSANTES HISTOIRES, AUSSE

NOUVELLE MUSIQUE CHOISIE

RECETTES DOMESTIQUES, ETC. THE CANADIAN MECHANICS' MAGAZINE, Conjointement avec le Illustrated Family Friend ET LE

PATENT OFFICE RECORD

Contient 16 pages remplies des plus Belles Illustrations et environ 125 diagrammes de tous les Brevets émis chaque mois en Canada; c'est une publication qui mérite l'encouragement de tous les Ouvriers de la Puissance, dont la devise devrait toujours être: "ENCOURAGEMENTS L'INDUSTRIE NATIONALE."

Prix: Seulement \$2.00 par année. LA CIE. DE LITH. BURLAND-DESBARATS PROPRIÉTAIRE ET ÉDITEUR, 5 et 7, RUE BLEURY, MONTREAL

FAITES USAGE DU SIROP EXPECTORANT,

DE L'ELIXIR TONIQUE et du SIROP DES ENFANTS du Dr. J. EMERY CODERRE, 64, RUE ST. DENIS, Coin de la RUE DORCHESTER Av ndre chez tous les Pharmaciens.

"L'INTENDANT BIGOT,"

PAR JOSEPH MARMETTE. Brochure de 94 pages grand 8vo. Prix: 25 Centins. Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents. S'adresser à LA CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

PORTRAITS DE Pie IX et de Léon XIII

La COMPAGNIE BURLAND-DESBARATS, propriétaire de L'Opinion Publique, offre en vente les portraits de Sa Sainteté PIE IX et du pape actuel, LÉON XIII, sur papier très-fort et convenables pour être encadrés, pour \$10.00 le 100. Prix, au détail, 20 centins. Adresser les commandes au bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

AU CLERGÉ

LE PROTESTANTISME jugé et condamné par les protestants. Avec le double compte-rendu d'une discussion publique entre l'auteur et un ministre. Par M. L'ABBÉ GUILLAUME, Curé de St André-Avellin. Approuvé et recommandé par Mgr. l'Évêque d'Ottawa. 500 pages 8vo.—impression de luxe—broché.....\$1.00 même par la poste.....\$1.20

S'adresser à LA CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal

NOUVEAU PROCÉDÉ. PHOTO-ELECTROTYPE.

La Cie. Burland-Desbarats, Nos 5 et 7, RUE BLEURY, a l'honneur d'annoncer qu'elle seule a le droit d'exploiter à Montréal le nouveau procédé pour faire des ELECTRO-TYPIES avec des DESSINS A L'ENCRE ET A LA PLUME Gravures sur bois, ou Photographies, convenables pour être imprimées sur toutes espèces de presses typographiques. Ce procédé évite tout le travail manuel du graveur, et permet aux Propriétaires de fournir aux Imprimeurs ou Editeurs des ELECTROTYPIES de livres ou autres publications, de format agrandi ou rapetissé, à très-bon marché. On attire tout particulièrement l'attention des hommes d'affaires sur ce nouveau procédé, qui comble une lacune dans l'imprimerie, et dont les résultats sont magnifiques et à bien bon marché. ESSAYEZ-LE ! LES PRIX SONT A LA PORTEE DE TOUS.

AGENTS DEMANDÉS.

On demande deux hommes instruits, parlant le français et l'anglais, ayant quelque connaissance de la propagande pour les journaux, et des capacités littéraires qui leur permettraient d'écrire l'histoire des paroisses, villes et villages de la Province de Québec, pour servir comme agents spéciaux pour un journal français très-populaire publié en Canada. On exigera les meilleures recommandations et des cautions pour au moins mille dollars. Inutile de se présenter si l'on n'a pas les capacités voulues. On donnerait la préférence à quelqu'un qui connaîtrait le dessin et qui pourrait faire des croquis au crayon ou à la plume. S'adresser à "Boîte 1948, Bureau de Poste, Montréal.

MANUFACTURE DE VINAIGRE DE MONTREAL.

No. 41, RUE BONSECOURS. PRIX A L'EXPOSITION DU CENTENAIRE A PHILADELPHIE ET PREMIER PRIX A LA DERNIERE EXPOSITION DE MONTREAL.



Certificats des hommes les plus compétents constatant que ce Vinaigre est l'un des meilleurs Vinaigres du monde entier.

MICHEL LEFEBVRE, Propriétaire. Nous, les médecins soussignés, pratiquant à Montréal, avons assisté à l'analyse chimique du vinaigre de M. Michel Lefebvre. D'après les différentes expériences qui ont été faites, nous avons été pleinement convaincus que ce vinaigre n'est pas falsifié ni adulteré; il est de meilleure qualité que n'importe quel vinaigre importé, et nous le recommandons spécialement pour l'usage des familles comme étant parfaitement pur et n'ayant aucune propriété nuisible.

En foi de quoi nous avons signé. G. Lussier, M. D., P. E. Picault, M. D. H. Trudel, J. G. Bibaud, C. F. Painchaud, H. Pelletier, J. L. Leprohon, E. Robillard, C. Ricard, R. Gariépy, J. A. Crevier, M. Ethier, Jos. Gagnon, M. Meunier, 8-20-52-118



ÉCOLE DE NAVIGATION DU GOUVERNEMENT DE QUÉBEC.

Cette école se tient dans l'édifice de l'Assemblée Législative, sous la direction de William C. Seaton, écuyer professeur de navigation de la Société des Marchands Aventuriers de Bristol, Angleterre. Les termes sont comme suit: L'école est ouverte tous les jours pendant l'année, excepté depuis le premier juillet jusqu'au dernier d'août, depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures de relevée. Les samedis, elle se ferme à midi. Le programme des études est comme suit:

PREMIER COURS. Pour la préparation des aspirants aux certificats de capacité de capitaine ou de contre-maître, accordés, après un examen satisfaisant, par le Bureau des Examineurs de la Puissance du Canada. Ce cours comprendra l'emploi des logarithmes; la navigation proprement dite; la manière de faire le point; trouver la latitude par la hauteur méridienne du soleil, d'une étoile, par une hauteur de circumméridienne du soleil; trouver la longitude par le chronomètre; la variation et la déviation de la boussole par une amplitude, par l'azimut; trouver le temps de la haute marée; la correction des sondages; faire des observations pour former une table des déviations de la boussole, son explication et aussi le tracé et l'usage du diagramme de Napier, l'usage des cartes marines, des instruments; les règlements concernant les bâtiments en route, et tous les autres sujets compris dans l'examen de vive voix que les aspirants ont à subir devant le Bureau des Examineurs de la Puissance.

DEUXIÈME COURS. Une étude plus étendue de la navigation pratique et de l'astronomie nautique. Trouver la latitude par la hauteur méridienne de la lune, des étoiles circumpolaires, par une hauteur méridienne de la polaire, par deux hauteurs d'un corps céleste (méthodes de Sumner et de Ivory); trouver la longitude par deux hauteurs, par les distances lunaires, régulariser le chronomètre par des hauteurs égales, l'emploi de l'horizon artificiel; les lois des tempêtes, etc., etc.

TROISIÈME COURS. Partie théorique. Études mathématiques des différentes règles et formules, en usage dans la science nautique.

Les honoraires d'entrée seront de \$15 pour ceux qui étudieront dans le but d'obtenir le certificat de contre-maître devant le Bureau des Examineurs de la Puissance du Canada, et de \$20 pour ceux qui étudieront pour passer comme capitaines; et les étudiants qui auront payé leurs honoraires d'entrée auront droit de suivre les cours de l'école, sans aucune autre charge, en aucun temps, jusqu'à ce qu'ils aient obtenu leurs brevets devant le Bureau des Examineurs de la Puissance.

S'il est établi des examens extraordinaires devant le Bureau des Examineurs de la Puissance, la préparation à ces examens extraordinaires des aspirants, qui auront suivi les cours de l'école, sera gratuite. Le directeur de l'école fera tous les mois, à l'Honorable Secrétaire-Provincial, un rapport montrant le nombre et les progrès des élèves, et aussi le nombre des candidats de l'école qui auront subi, avec succès, leurs examens devant le Bureau des Examineurs de la Puissance, pour des certificats de capitaines ou de contre-maîtres. Ceux qui désireront entrer à l'école en feront la demande au Secrétaire-Provincial, ou à W. C. Seaton, écuyer, à Québec.

Par ordre, J. A. CHAPLEAU, Secrétaire de la Province de Québec. 9-4-52-168

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE TYPOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS